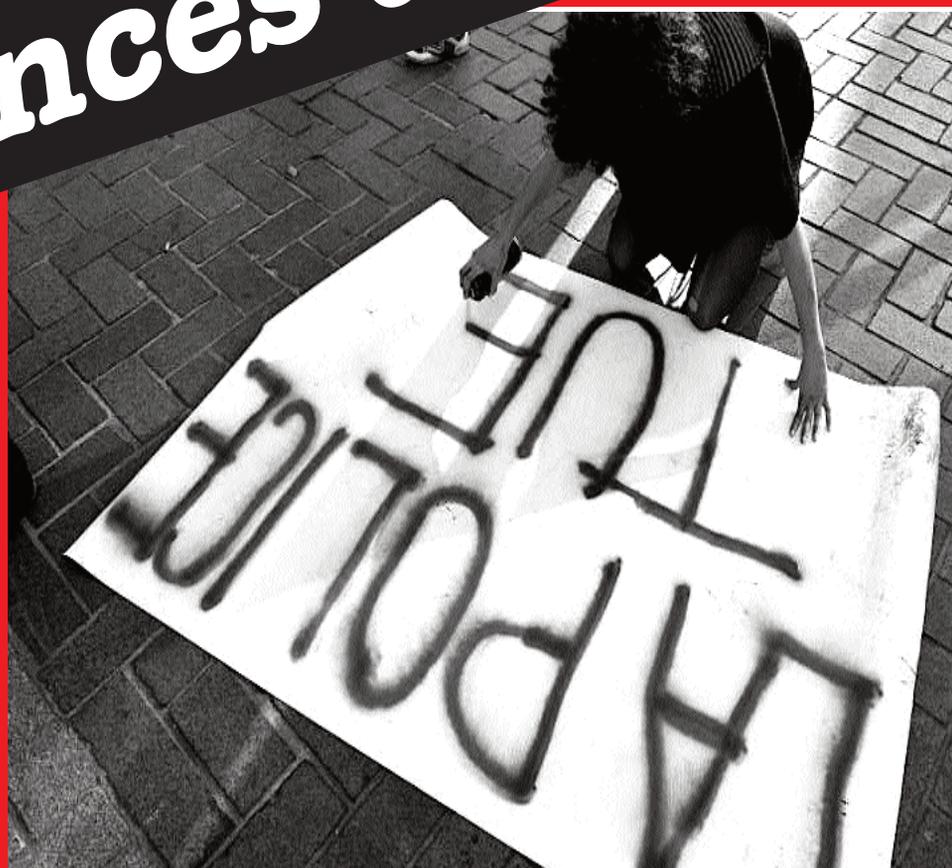
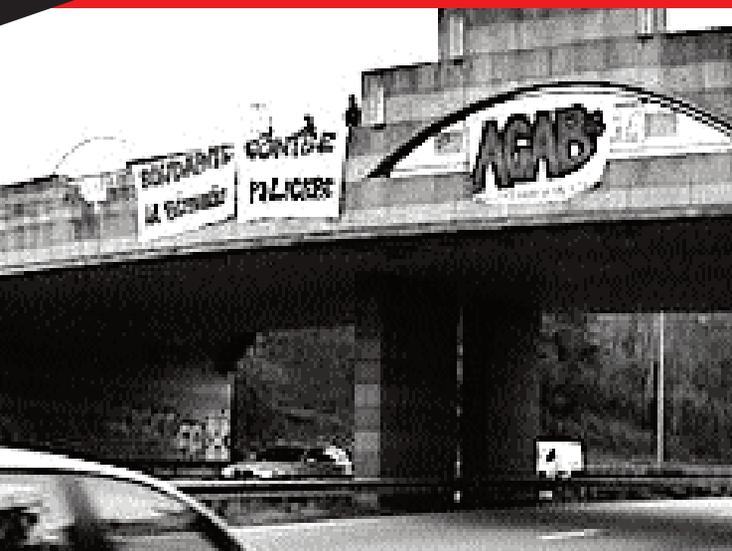


- ▶ BURKINA FASO
- ▶ SNCM : UNE LIAISON TUMULTUEUSE
- ▶ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CONTRE LE GRAND PARIS!
- ▶ OFFENSIVE PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE



Luttons contre les violences d'Etat



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégoré - BP 1213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Nantes

La commission journal de janvier aura lieu à Caen

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL Égrégoré, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE

Nantes: passer par
oclibertaire@hotmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

CRAS, BP 5164 14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PERIGORD-QUERCY

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, ...
passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



EDITO ► PAGE 3

SOCIAL

PAGE 4, 5, 6, 7 ► Patrons et gouvernement intensifient leur offensive

ECONOMIE

PAGE 8, 9 ► La dette

À LIRE

PAGE 10 ► Livres

PAGE 11 ► A propos de censure en milieu libertaire: le salon de Lyon

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PAGE 12, 13 ► Grand Paris, gentrification, projets destructeurs

PAGE 14 ► Contre la capitale du capital

PAGE 15 ► Notre Dame des Landes: les rodomontades de Valls

SOCIÉTÉ

PAGE 16, 17, 18, 19 ► La SNCM, une liaison Corse-Continent tumultueuse

LIBERTAIRES

PAGE 20 ► Offensive s'arrête

INTERNATIONALE

PAGE 21, 22, 23 ► Burkina Faso: Compaoré part, mais...

PAGE 24, 25 ► Kurdistan, Rojava: une révolution du quotidien

PAGE 28, 29, 30, 31 ► Catalogne : comprendre l'agitation nationaliste

BIG BROTHER ► PAGE 26, 27

BRÈVES ÉCONOMIQUES ► PAGE 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 1213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
janvier 2015
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Mois après mois, la répression se montre toujours plus dure pour celles et ceux qui osent transgresser l'ordre public, celui des affaires et de l'Etat. Pour un jet de pierre et une vitrine de banque cassée, un manifestant toulousain contre la mort de Remy Fraisse (tué par un gendarme sur la ZAD de Sivens) écope d'un an de prison dont six mois fermes et d'une amende de 45 000 €. Le gendarme tueur, lui, a eu droit à tous les égards du ministre, pour son *traumatisme moral*.

Pour l'Africain musulman de Joué-les-Tours, plusieurs balles de révolver ont conclu mortellement un contrôle musclé d'identité, présenté par les médias comme une agression islamiste inattendue contre de braves flics. Face à de tels faits, gouvernement et médias offrent un soutien sans faille à la police et aux juges, juges si arrangeants pour les écarts d'initiés et de hauts responsables du privé ou du public, de Tapie à Lagardère, de Cahuzac à Thévenoud et sa *phobie administrative*.

La paranoïa, sciemment entretenue par les amalgames les plus grossiers de quelques faits divers tragiques à Joué-les-tours, Nantes ou Dijon, permettait aux journalistes d'une radio publique comme France Info la veille du Nouvel An de parler de « vague d'attaques », contrecarrée par 50 000 policiers mobilisés dans les rues pour la Saint-Sylvestre ! Ainsi, les traditionnels incendies de voitures dans des banlieues, comme à Strasbourg, étaient associés par avance au soupçon de terrorisme. Des événements compréhensibles sont moulinés par une propagande incessante en une bouillie informative inquiétante désignant l'ennemi public à la vindicte populaire, bon à être lynché dans des parodies de procès.

Cette répression croissante accompagne opportunément une dégradation économique pour les plus pauvres comme pour les classes moyennes, qui font face à une véritable offensive sociale du patronat, épaulé par le gouvernement PS (cf p. 4). La nomination par Hollande de son précédent ministre de l'intérieur à la tête du gouvernement, avec un banquier de choc à l'économie, inscrit le quinquennat Hollande dans la stricte continuité du gouvernement Jospin, grand privatiseur d'entreprises publiques et liquidateur du dernier grand mouvement des chômeurs.

Mais Hollande, lui, adopte une ligne de plus en plus agressive à l'intérieur comme à l'international, à mesure que sa popularité décroît.

S'il n'a pas pu bombarder la Syrie pour complaire à son ami turc islamiste Erdogan, il maintient une force de choc de trois mille militaires au Sahel, pour traquer les djihadistes avec des méthodes plus ou moins déclarées : des raids sont menés jusque dans le sud de la Lybie ; l'armée française se dote de drones américains tueurs, si besoin rapidement opérationnels pour des assassinats ciblés (cf la chronique Big Brother p.26).

La défense de la Françafrique et des intérêts industriels tricolores, d'AREVA à Bolloré et consorts, amène Hollande, qui voulait prendre le contre-pied de Sarkozy à Dakar, à interférer en permanence dans la politique africaine (comme au Burkina Fasso, qui s'est débarrassé du dictateur Compaoré, mais qui n'en a pas fini avec les militaires cf p.21).

La politique française s'insère de fait dans un contexte international de plus en plus tendu, où des partis d'extrême droite ou d'extrême gauche (Front National, Podemos, Syriza) se rapprochent de victoires électorales et où des mouvements sociaux contradictoires se succèdent (poussées nationalistes comme en Catalogne, cf p.28, contestations anti-fiscales en Irlande, affrontements anti-austérité en Grèce, en Belgique et en Italie, mouvement anti-immigrés en Allemagne).

Significativement de l'autre côté de l'océan, les bavures françaises font écho à plusieurs meurtres de noirs désarmés par des policiers blancs, meurtres qui réveillent un mouvement des droits civiques sur tout le territoire US, noirs et blancs mêlés, dans un pays où la relance économique ne profite qu'aux plus riches...

L'économie de la dette (cf analyse de l'endettement français p.8) qui verrouille les politiques gouvernementales se révèle comme un poison virulent pour tous les tissus sociaux. Mais l'impasse économique croissante actuelle ne provoque pas pour autant un sursaut salutaire du pouvoir et le seul mot d'ordre appliqué est d'offrir des opportunités de rendement rapide aux capitaux au mépris des intérêts collectifs des populations. Il sera donc décisif, lorsque des mobilisations massives inévitables apparaîtront tôt ou tard, de désigner les vrais enjeux contre les leurres démagogiques et illusives que le pouvoir tentera de nous proposer comme les seules solutions réalistes.

Nantes, le 01/01/15

PATRONS ET GOUVERNEMENT INTENSIFIENT LEUR OFFENSIVE

Le gouvernement actuel a pris la relève du précédent pour continuer à donner des outils décisifs au patronat, inscrivant dans la loi la dégradation des rapports de force enregistrée sur le terrain et dessinant un nouveau modèle d'exploitation (1)



Ceux qui ont le pouvoir économique défendent féroce­ment leurs intérêts. Ne pouvant compter (à court terme) sur la croissance pour continuer à engranger des bénéfices, il s'agit pour eux de capter la part la plus grosse possible des richesses, afin de relancer l'accumulation du capital. Pour cela ils réclament toujours plus de mesures en leur faveur. Les gouvernements, quelle que soit leur étiquette, les suivent dans leur stratégie de rapacité en libéralisant le marché du travail et en coupant dans les dépenses publiques. Cela évidemment correspond aux impératifs affichés par la Troïka (2) et appliqués par les Etats avec une grande brutalité dans toute l'Europe, plongeant les populations dans la précarité et la misère. L'Etat français, lui, est montré du doigt pour sa trop grande lenteur à instaurer des réformes dites structurelles destinées à « assainir » les comptes publics et à rendre l'économie française plus « compétitive ». Au nom du redressement économique et du remboursement de la dette, le gouvernement s'emploie à poursuivre la mise en place d'un nouveau modèle d'exploitation fondé sur un allègement du mal­nommé « coût » du travail et sur une flexibilité maximale, qui vise à donner toute sécurité aux patrons et aux financiers. A ceux-ci donc des faveurs toujours plus grandes ; aux travailleurs avec ou sans emploi des réductions toujours plus importantes de leurs maigres garanties.

Le capitalisme dicte sa loi...

Fortes des concessions déjà obtenues – les contre-réformes des retraites

et de l'Unedic, l'accord national inter­professionnel (ANI) sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), le pacte de responsabilité (cf. encart)... , les organisations patronales, le Medef en tête, expriment haut et fort leurs exigences, n'hésitant pas à se mobiliser et à descendre dans la rue pour « libérer l'entreprise » et pour obtenir le démantèlement progressif de toute législation sociale.

Les propositions faites par Gattaz, en septembre, dans son petit livre jaune (sic) intitulé 1 million d'emplois...c'est possible ! , étaient appa­rues provocatrices dans leur démesure, arrachant des cris d'orfraie aux dirigeants syndicaux. Or elles ne font qu'annoncer, pour la plupart, les mesures que le gouvernement prévoit de mettre en place.

Parmi les propositions les plus emblématiques du patron du Medef, figurent la suppression de deux jours fériés par an, des dérogations à la durée lé­gale du travail et au salaire minimum pour certains chômeurs-ses (un salaire

inférieur au SMIC, compensé par une rémunération de l'Etat, ce qui coûterait un tiers de moins à l'entreprise), l'auto­risation des commerces à ouvrir le soir et le dimanche, la suppression de la taxe sur les transactions financières, la réouverture du dossier des indemnités de chômage jugées trop généreuses, le recul de l'âge de la retraite, la création d'un contrat « zéro charges » apprentis, la suppression des fiscalités (locales, énergétique, écologiques, etc.) sur les outils industriels, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), la création dans tous les secteurs de « contrats de projet » (nouveau type de contrat de travail prenant fin une fois le projet réalisé), la remise en cause des seuils sociaux dans les entreprises...

Dans le livre « Français, bougeons-nous ! » publié en octobre, Gattaz en­force le clou et identifie des « fléaux culturels à abattre ». Le premier, selon lui, est « la persistance d'une lutte des classes larvée (3) qui continue d'in­fluencer la politique française, certains organes de presse, certains syndicats et, de façon plus ou moins subliminale,



1 - Cet article présente certains des « dispositifs » gouvernementaux à venir qui vont continuer d'aggraver la situation des travailleurs-ses avec ou sans emploi. Ne sont pas abordées ici l'analyse du climat social actuel ni la question des perspectives des luttes, qui devraient faire l'objet d'un autre article.

2 - La Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international.

3 - Ironie : Gattaz reconnaît l'existence de la lutte des classes, alors que Berger de la CFDT la nie: « Le syndicalisme, c'est utile pour les salariés et pour les entreprises. Si ce n'est pas clair pour le patronat, cela veut dire qu'il en est encore à la lutte des classes ».

notre administration. Ce « trotskysme » caché est sans doute l'élément le plus démotivant pour les forces vives de notre pays, et pour les patrons français ».

... L'Etat s'applique à la mettre en musique ...

Patronat, financiers et gouvernement jouent la même partition, même si, pour la galerie, ils jouent la surenchère et feignent parfois de se chauffer.

Ainsi Macron, dès sa nomination en août au poste de ministre de l'économie, lançait l'idée d'autoriser les entreprises à déroger aux 35h et au Smic. Valls, avant lui, en 2011, déclarait qu'il fallait « déverrouiller les 35h », et en août, devant le Medef, il se disait prêt à aménager le code du travail dans le sens du patronat. Fabius, dans le même temps, remettait en question le code du travail, les 35h, l'âge de départ à la retraite, les seuils sociaux, le travail le dimanche ; autant de verrous qui, selon lui, ont contribué à « réduire les trop faibles marges des entreprises ». On reparle à nouveau d'une réforme des retraites, et pour commencer les complémentaires (Agirc pour les cadres et Arrco pour l'ensemble des salarié-es du privé).

Certes, ces attaques contre les travailleurs-ses ne sont pas toutes à l'ordre du jour, mais quantité ont déjà été menées et d'autres sont à venir à très court terme.

En voici quelques exemples.

Au début de l'été 2014, en annonçant le report à 2016 de la mise en place du compte pénibilité (4), Valls a fait un cadeau aux patrons qui jugeaient cette mesure « inapplicable » et « anxiogène ». Pourtant elle avait été déjà complètement revue à la baisse, en termes de financement et de nombre de critères de pénibilité.

Les 50 mesures de la loi de « simplification administrative » du 18 octobre sont destinées principalement à faciliter la vie des patrons. Pour exemples : l'allègement des obligations du droit du travail en matière de protection et de sécurité des salarié-es (visite médicale, définition des aptitudes ou inaptitudes professionnelles) ; la modification au rabais des règles de protection, notamment sur les machines dangereuses et pour les travaux en hauteur, afin de faciliter l'embauche des apprentis.

Des négociations ouvertes début octobre doivent déboucher sur une ré-

Pacte de responsabilité

Adopté par la loi l'été dernier, ce pacte réduit une fois de plus les cotisations sociales des patrons. D'ici 2017, 41 milliards d'euros par an leur seront alloués, sans aucune contrepartie de leur part, sous forme d'exonérations et d'allègements de cotisations et d'impôts, en incluant les 20 milliards déjà accordés dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE, adopté en décembre 2012, et payé via une hausse de la TVA de 3% depuis janvier 2014). Un pacte accueilli d'autant plus favorablement par le Medef que celui-ci en était l'inspirateur avec son « pacte de confiance » proposé en novembre 2013. 36 milliards d'€ de cotisations sociales versées chaque année par les patrons des entreprises privées seront ainsi supprimés ; c'est un coup supplémentaire porté au financement de la sécurité sociale et des prestations solidaires.

De plus, le pacte contient des mesures nouvelles qui incitent les patrons à rémunérer le moins possible les salarié-es ; dès 2015, les cotisations patronales pour tout salaire payé au SMIC seront entièrement supprimées.

forme des institutions représentatives du personnel et du dialogue social en entreprise. L'objectif est de libérer toujours un peu plus les patrons du respect de leurs obligations sociales et fiscales en matière de droits des salarié-es. Un des points d'achoppement repose sur les seuils sociaux dont dépendent les règles de représentation des salarié-es dans l'entreprise : nomination de délégué-es du personnel à partir de dix salarié-es, création d'un comité d'entreprise si plus de 50 employé-es, etc... Ces seuils d'effectifs sont perçus comme « un frein à l'embauche et à la croissance » par les organisations patronales, et le ministre du travail lui-même considère qu'ils « pénalisent l'entreprise » et propose de les suspendre pendant 3 ans. Plus généralement, le patronat voudrait que les règles de négociation collective soient décidées au niveau de l'entreprise et que les règles sur les institutions représentatives du personnel (Comité d'entreprise, Comité hygiène et sécurité - CHST...) fixées par le code du travail puissent être librement adaptées dans chaque entreprise. Le droit du travail - les garanties contractuelles et juridiques que contient le rapport salarial classique - offre encore quelques maigres garanties aux salarié-es. Or, il est progressivement

détricoté pour servir de variable d'ajustement : « Globalement, nous proposons de simplifier le code du travail et d'inverser la hiérarchie des normes. (...)

Demain c'est dans l'entreprise que tout doit se passer » (Gattaz). Si l'essentiel de la régulation sociale se fait au niveau de la branche ou de l'entreprise, cela donne aux patrons un maximum de liberté. Une telle pratique est déjà quasiment généralisée, appuyée par une législation qui alimente depuis une dizaine d'années la déconstruction du droit du travail (5) et qui permet des foudrifications de dérogations favorables aux patrons. Ce démantèlement de la législation sociale est en train de se poursuivre, de manière à atomiser au maximum les salarié-es et à déséquilibrer toujours plus le rapport de forces entre travail et capital.

Les nouvelles mesures que s'appête à prendre le gouvernement avec le projet de loi Macron sur « l'activité et l'égalité des chances économiques », qui sera examiné au parlement en janvier 2015, répondent elles aussi à cet objectif : "lever tous les blocages" à la réalisation des profits.

Un des volets du projet de loi concerne l'« assouplissement » de la loi

4 - La prise en compte de la pénibilité au travail, accompagnant la contre-réforme des retraites votée en décembre 2013, avait été présentée comme une contrepartie en faveur des travailleurs-ses ; elle devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2015...

5 - Les conventions et accords collectifs sont devenus un outil de gestion au service de la flexibilité. La loi du 20 août 2004 a aboli le principe de faveur en permettant à un accord d'entreprise de déroger dans un sens moins favorable à un accord supérieur et même à la loi dans 32 domaines, tels que les contrats précaires, la durée et l'organisation du travail. Ainsi, l'hiérarchie des normes est contestée : les salarié-es ne peuvent plus refuser un avenant à leur contrat de travail si un accord d'entreprise le prévoit.

6 - Des voix hostiles s'élevaient dans les rangs mêmes du gouvernement et du PS, le nombre de jours d'ouverture autorisé pourrait être réduit



sur le travail du dimanche et du soir par l'extension des horaires d'ouverture des commerces. Le texte prévoit que les magasins non alimentaires pourront ouvrir 5 dimanches/an sur simple demande (et non sur autorisation préalable) et que les maires pourront accorder l'ouverture jusqu'à 12 dimanches/an au total (6). De plus, il crée des « zones touristiques internationales », dont des gares, où le travail tous les dimanches et en soirée serait la norme. Les salarié-es devraient être volontaires (vaste blague, vu la précarité des salarié-es du commerce...) et recevraient une « compensation salariale » négociée au niveau des branches (autre vaste blague, vu l'état du rapport de force et la rapacité des patrons). L'objectif de cette loi est en fait plus idéologique qu'économique : il s'agit d'imposer la banalisation du travail n'importe quand, de le flexibiliser et précariser à outrance, quitte à détruire les rythmes de vie, la santé des salarié-es, et à leur pourrir un peu plus l'existence. Cela permet aussi d'institutionnaliser plus encore les dérogations comme mode de gestion.

Le gouvernement écoute aussi les instances européennes ...

La Commission européenne exige que la France revoie une nouvelle fois sa copie en matière de réformes structurelles et de coupes budgétaires d'ici mars 2015 pour se mettre « en conformité » avec le « pacte de stabilité et de croissance ».

Pourtant, cela fait plus de cinq ans que des mesures de rigueur budgétaire sont prises. Il faut non seulement compenser les pertes de ressources publiques dues aux dizaines de milliards d'exonérations de cotisations et d'impôts patronaux, mais aussi réduire le déficit public, conformément donc à la doxa européenne. D'où le plan draconien d'austérité, instauré cette année par le gouvernement en même temps que le pacte de responsabilité : 50 milliards de coupes claires dans les budgets de l'Etat d'ici 2017, qui s'ajoutent aux 15 milliards de réductions en 2014. Sont prévues des restrictions budgétaires

tous azimuts : coupes pour les fonctionnaires (suppressions de postes, gel ou réduction des salaires) et pour les collectivités locales (baisse des transferts, dotations réduites) ; coupes dans la protection sociale (retraites, assurance maladie, chômage...) ; coupes dans les services publics (fermetures d'hôpitaux, de classes...) ; gel des prestations sociales ; privatisations (les systèmes de sécurité sociale, de santé, les entreprises d'État dites « publiques », les administrations...) ; poursuite de la cession de certains actifs de l'État... Ces mesures qui entraînent la dégradation constante des équipements collectifs et des services publics, renforcent des inégalités à la fois sociales et territoriales et touchent en priorité les populations les plus précaires, les femmes, les jeunes, les classes populaires.

Mais toutes ces restrictions ne sont pas encore suffisantes : plusieurs dispositions sur le « travailler plus » figurent dans le catalogue des mesures régulièrement évoquées en faveur de



la « croissance française » par l'OCDE et la Troïka.

D'ailleurs Macron est tout prêt à prendre en compte les préconisations des économistes Pisani-Ferry et Enderlein qui visent à rapprocher les économies française et allemande.

Pour la France, Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective, suggère d'aménager le temps de travail « sans remettre en cause la durée légale des 35h » et d'assouplir les conditions du CDI (coût et délais de licenciement) « afin d'encourager son utilisation ». Il préconise aussi d'indexer davantage les salaires à la productivité et notamment le SMIC.

De nouveaux chantiers risquent donc de s'ouvrir suite à ces préconisations qui invitent d'une part à poursuivre les mesures de rigueur afin de « ramener la dépense publique à 50% du PIB dans les années à venir », d'autre part à parachever la construction d'un modèle de flexibilité maximale du marché du travail et la mise en pièces du droit du travail.

Ainsi la loi dite de « sécurisation de l'emploi » (ANI, avril 2013), qui sert totalement les intérêts patronaux, pourrait être rendue plus « offensive » encore. Les accords contenus dans cette loi sont des facilités offertes pendant deux ans aux employeurs dont l'entreprise est en difficulté (7) ; ils ne permettent pas pour autant de déroger aux 35h. Mais comme il est possible de jouer sur l'organisation du travail et baisser les rémunérations, on peut arriver à ce que les salarié-es travaillent davantage sans toucher plus. L'idée de Macron serait d'aller plus loin, en rendant ces accords utilisables par les patrons même quand ils ne rencontrent pas de « graves difficultés » et en allongeant leur durée à plus de deux ans. De leur côté, les patrons voudraient que les accords, signés avec les représentants du personnel, s'imposent automatiquement aux salarié-es et que, s'ils les refusent, ils soient obligés de démissionner, purement et simplement. Ceci pour éviter de les licencier en leur devant des indemnités de rup-

ture.

Des modifications de ce type aggravant encore l'ANI risquent d'être négociées en janvier, patronat et syndicats devant se retrouver pour en tirer le bilan.

Pour ce qui est du salaire minimum, Macron se défend de vouloir en modifier le calcul. Pourtant, le débat sur la création d'un sous-smic revient comme une rengaine depuis plusieurs années. Après Gattaz qui a lancé l'idée d'un « smic intermédiaire » pour les jeunes ou pour ceux « qui ne trouvent pas de travail », Lamy (ex-directeur de l'OMC) s'est dit favorable à des « boulots pas forcément payés au smic ». Quant à Macron, il s'est rangé aux côtés de son homologue allemand pour estimer qu'une convergence des salaires minima des deux pays d'ici 10 ans était « un bon horizon ». S'il faut en venir à un alignement des smic allemand et français, gageons que c'est le smic allemand, inférieur à 10%, qui servira d'étalon...

Quant au CDI, considéré par les patrons comme un facteur de rigidité, il est toujours plus attaqué en tant que norme du droit du travail. Les embauches en contrat à durée indéterminée ont baissé de 10,5% et les CDD deviennent la règle ; leur part dans les

embauches atteint 86% des recrutements début 2013, et les contrats de moins d'un mois ont doublé en 10 ans. L'ANI a innové en introduisant dans plusieurs secteurs le CDII, contrat à durée indéterminée intermittent (!) : quand on travaille quelques mois, on voit sa rémunération lissée sur l'année, tout comme son droit aux indemnités de chômage... L'imagination est sans bornes quand il s'agit de décliner des contrats de travail toujours plus précaires.

On n'en a pas fini avec les mesures visant à « déverrouiller » ce qui « freine » les patrons et les financiers, à « libérer » leur potentiel d'exploitation pour qu'ils accroissent leurs profits... Il faut s'attendre à une dégradation importante des conditions sociales, qui entraînera sans doute une progression des tensions sociales. Pour qu'elles se traduisent en mouvements collectifs capables de briser l'offensive des capitalistes et d'ouvrir de nouvelles perspectives émancipatrices, il faut plus que jamais s'employer à (re)constituer un rapport de force.

Kris, le 19 décembre 2014



7 - Le patron, plutôt que de licencier, peut imposer aux salarié-es des reclassements, des mobilités forcées, des changements d'horaires et des baisses de salaire, ceci sans garantie du maintien des emplois. Le refus du salarié pourra entraîner son licenciement, qu'il ne pourra contester, parce que le licenciement pourra être qualifié « pour motif personnel ».

D'OÙ VIENT LA DETTE ? A propos de l'audit citoyen de la dette publique

On a pas mal entendu parler dans les milieux militants à l'automne dernier d'un comité pour un audit citoyen de la dette publique, qui pose la question de la légitimité de cette dernière. Un groupe de travail d'économistes liés à ATTAC et à SUD avaient alors proposé une première évaluation sur les causes de la dette.

L'état dépense-t-il trop?

C'est le but central de l'argumentaire publié: démontrer qu'il ne s'agit pas d'un problème de dépenses trop importantes contrairement à ce qui est quotidiennement distillé dans les media.

L'argument de base est simple, à condition de rappeler un préalable. Une dette est forte ou faible non pas d'après son montant absolu, mais rapportée à la fortune du débiteur. 100€ de découverts ne sont pas rattrapables pour une RSAste, c'est une vétille pour un cadre supérieur-e. Il ne faut donc pas regarder le montant des dépenses, mais leur poids dans le P.I.B. (la richesse créée sur le territoire en un an). De 1978 à 2012, les dépenses publiques ont certes fortement augmenté, mais leur poids dans le P.I.B. a diminué de 2 points de pourcentage. S'il n'y avait pas eu les intérêts à payer, elles auraient même diminué de 3,5 points. Pourquoi la dette a-t-elle augmenté? Parce que les recettes, elles, ont diminué de 5,5 points de pourcentage de PIB. Attention, il ne s'agit pas ici de la diminution des recettes fiscales à cause de la crise, puisqu'on raisonne en terme de pourcentage de la richesse disponible. La baisse du poids des recettes de l'Etat ne s'explique que d'une façon: c'est un choix politique. La note du groupe de travail décrit assez bien le mécanisme en question: «Autrement dit, la stratégie néolibérale de réduction des dépenses de l'Etat fonctionne de la manière suivante : une récession provoque une augmentation temporaire du ratio dépenses/PIB; les recettes chutant du fait de la récession, on laisse se gonfler le déficit. Dans un second temps, on justifie le freinage des dépenses par la nécessité de les ajuster aux recettes.» De gauche, puis de droite, puis de gauche, les gouvernements ont multiplié de façon continue les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux ménages les plus riches. C'est une explication importante des déficits publics. La démonstration est imparable.

Il reste pourtant une question que ce groupe de travail n'aborde pas: dépenser pourquoi? Ne confondons pas plusieurs choses. La lutte contre les déficits publics permet de légitimer la casse des

services publics, une casse en fait programmée pour ouvrir de nouveaux marchés à un capitalisme en crise. C'est vrai. Mais au-delà, il faut se poser la question du rôle de l'état. Les dépenses publiques, ce sont aussi les forces armées, les grands projets nuisibles, les systèmes de contrôle social généralisés... Autant déconstruire la légitimation de la casse du service public par la contrainte budgétaire est utile, autant ce n'est pas une raison pour se lancer dans la défense d'un «Etat-Providence» que nous avons toujours combattu.

Le poids des intérêts

C'est l'autre grand argument. Depuis les années 80 jusqu'à la mise en place de l'euro, les gouvernements ont cherché à défendre une monnaie forte. Ceci passe par une hausse des taux d'intérêt. La BCE, elle aussi, a défendu un euro fort. Les taux d'intérêt apparents ont baissé, mais les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire déduction faite de l'inflation, ont fortement remonté (car l'inflation a baissé) avant de baisser légèrement. Quand un état emprunte, il compte sur la croissance (qui se traduira par une croissance des rentrées fiscales) pour absorber les intérêts. Or, le groupe de travail observe que depuis 30 ans, le taux d'intérêt réel est presque toujours supérieur au taux de croissance. Dit autrement, les fruits de la croissance sont ponctionnés par les financiers qui ont prêté à l'état dont le déficit ne peut que s'aggraver. C'est que que le groupe de travail appelle «l'effet boule de neige».

Ce n'est pas l'état qui décide des taux d'intérêt. Par contre, il a le choix du type d'emprunt. En Europe et en France, le choix a été fait d'emprunter sur les marchés financiers globalisés. Il y avait d'autres possibilités: au Japon, par exemple, l'état se finance plutôt auprès des ménages à des taux d'intérêt bien plus faibles (comme le système des livrets d'épargne en France, mais qui eux servent à financer d'autres choses). Le niveau particulièrement élevé des taux d'intérêt du milieu des années 80 aux années 2000 pèse encore très lourdement sur le niveau de la dette publique. Le groupe de travail impute le tiers de

la dette actuelle à cet effet boule de neige.

Leur conclusion est limpide. «Ces baisses d'impôt, loin de favoriser l'emploi, ont entraîné une véritable "redistribution à l'envers". En s'endettant auprès des ménages riches qu'il défiscalisait, l'Etat a ainsi opéré un transfert à leur profit, et leur a permis de gagner deux fois : en payant moins d'impôts, et en se voyant offrir un placement sûr.»

Les autres déficits

Cette analyse portait sur le budget de l'état central. Mais dans le déficit public, on compte aussi la sécurité sociale, les collectivités locales et d'autres entités (c'est une décision de Maastricht).

Il faut rappeler que le budget de la sécurité sociale est plus important que le budget de l'état (un peu moins du double). Pourtant, son déficit est beaucoup plus faible (212 milliards d'euros contre 1531 en 2013). Les allègements de cotisations faits en cadeau au patronat sont normalement compensés par l'état, mais pas intégralement. En fait, au-delà des chiffres, c'est plutôt la logique de gestion qui a été complètement bouleversée.

L'idée de base de la protection sociale, c'est qu'il existe des risques sociaux que la solidarité doit couvrir. C'est donc une logique de besoins: on les chiffre, et on en déduit les recettes nécessaires (les cotisations), recettes qui correspondent en réalité à un salaire différé, qui est donc le résultat d'un compromis lié au rapport de forces. Depuis les années 90, cette logique a été inversée pour devenir une logique budgétaire. On doit limiter le déficit sans augmenter les cotisations, donc ajuster les dépenses aux recettes. On ne raisonne plus en terme de coût de la nécessaire solidarité sociale, mais en terme de périmètre de celle-ci: quels sont les besoins qu'on cesse de prendre en charge pour rester à l'équilibre. Il s'agit bien en fait d'une attaque sur nos salaires (différés).

En ce qui concerne les collectivités locales, la question est encore un peu délicate. Avec la décentralisation, leurs charges ont augmenté (en 2012, elles ont assuré 70% de l'investissement public). Evidemment, l'état n'a pas intégralement compensé. Globalement, le déficit des collectivités locales est très faible (0,2% du PIB en 2012). Par contre, plusieurs d'entre elles ont été «victimes» des prêts toxiques: les fameux prêts à taux variables à l'origine de la crise des subprime. Pour les communes prises là-dedans, ça coûte très cher. Ce sont souvent des montages financiers faits par Dexia, repris par l'état dans une structure publique. Ce dernier voudrait donc obliger ces collectivités locales à payer (un risque financier évalué

à 17 milliards d'euros). Une autre entité a beaucoup pratiqué ces prêts toxiques: les hôpitaux (plans Hôpital 2007 et Hôpital 2012), et ceci pèse lourd dans les politiques d'austérité qui y sont pratiquées. Les victimes, ce sont les patients des hôpitaux et les habitants des collectivités concernées. La décision d'emprunter à ces conditions a été prise par des élus et des directeurs censés être responsables et compétents, le tout entourés d'un aéropage d'experts financiers à qui personne ne demande rien.

A qui profite la dette?

On voit bien que la crise intervient peu dans cette analyse. Bien sûr, elle a entraîné ensuite une augmentation très importante de la dette. Une crise se traduit par une baisse des rentrées fiscales. Ceci crée déjà un déficit, sans compter que les intérêts deviennent encore plus difficiles à payer. Les plans de relance, eux, passent par des dépenses. Les dépenses sociales augmentent sauf si on «réforme». Le poids de la dette est donc passé de 64% du PIB en 2007 à 93,5% en 2013. Quand on lit ces chiffres, avant de s'affoler, il faut se rappeler qu'il s'agit là de la dette globale. Par définition, un emprunt se rembourse progressivement. La France n'a pas 93,5% de sa richesse à rembourser en 2013. Elle a des échéances chaque année. Quelqu'un qui en prend pour 20 ans de crédit immobilier se retrouve facilement avec une dette de 400% de son revenu annuel. Lorsqu'on parle de «poids de la dette», c'est cet aspect qu'on mesure. Le montant des échéances à rembourser dans l'année semble par contre un secret bien gardé. On peut trouver facilement le service de la dette (intérêts à payer), mais pas les échéances de remboursement.

Mais il est un secret encore mieux gardé. Qui sont les heureux bénéficiaires? Je m'explique: les intérêts de la dette, l'état les paye bien à quelqu'un. Mais qui? En fait, l'Agence Française du Trésor (AFT) émet des titres financiers qui peuvent être achetés uniquement par une liste de 19 banques «spécialistes en valeur du trésor» «quatre établissements français (BNP, Crédit Agricole, Natixis et Société Générale) et quinze établissements non-résidents - dont six nord-américains, huit européens et un japonais» d'après l'AFT elle-même. Bien sûr, ils ne font pas qu'acheter, ils «conseillent et assistent l'AFT sur sa politique d'émission et de gestion de la dette, et plus généralement sur toute question intéressante le bon fonctionnement des marchés.» (toujours d'après la même source)! On n'est jamais si bien servi que par soi-même... Parmi ces «conseillers», on trouve l'inévitable Goldman Sachs naturellement.

Ensuite, ces «spécialistes» sont chargés d'écouler ces titres sur les marchés financiers moyennant une petite commission au passage de 0,25% (d'après le groupe de travail sur l'audit de la dette). Qui les achète? Il est des cas où la loi protège réellement la vie privée. Des articles du code du commerce et du code financier interdisent de communiquer l'identité des créanciers... L'AFT fournit quand même un graphique, mais qui ne correspond pas aux chiffres fournis par le FMI. D'après l'AFT, près des 2/3 de la dette française serait détenus par des non-résidents, d'après le FMI 58%. Les non-résidents peuvent bien sûr être des résidents qui détiennent les titres par le biais de filiales à l'étranger. Parmi les résidents, la dette de l'état est détenue essentiellement par des sociétés d'assurance et des banques. Le Trésor doit pourtant bien avoir quelque part la liste de ceux à qui il verse des intérêts? En fait, les règlements se font par le biais de deux chambres de compensation, Euroclear France et Clearstream International.. Un nom au parfum de scandale pour ceux qui n'ont pas la mémoire trop courte. Ceci dit, les traces des paiements sont conservés, si jamais l'état voulait bien s'y intéresser.

Un scandale de la dette?

Le MEDEF et les libéraux ont gagné la partie. A force de tapage médiatique, tout le monde est focalisé sur le montant de la dette, gauche comprise. Ce «scandale de la dette» est surtout un moyen d'imposer des mesures de politique économique. En fait, il y a d'abord eu des décennies de «trop d'impôt tue l'impôt» qui ont permis de légitimer les cadeaux fiscaux, à l'origine on l'a vu du déficit. On peut ensuite dire que la dette est une affaire très juteuse, puisqu'elle enrichit ceux-celles pour qui elle est un placement financier, justement les mêmes que celles-ceux à qui on a fait des cadeaux fiscaux, les mêmes qui nous matraquent médiatiquement le message de la dette insupportable et des prélèvements obligatoires trop lourds. L'engrenage a ensuite été scellé juridiquement avec les accords européens qui interdisent un déficit et une dette trop importants. La compression de la protection sociale et la casse des services publics apparaissent alors comme des fatalités, comme des mesures inévitables.

Écoutons maintenant les partisans d'un audit de la dette. «La pratique des audits citoyens en cours dans plusieurs pays18 permet de clarifier ce qu'il faut considérer comme des dettes publiques qui ne doivent pas être honorées.» Ils proposent ensuite un certain nombre de mesures, autour de la dette, des impôts, de la réglementation du secteur



bancaire.... Mais ils sont un peu coincés, car ils n'envisagent pas une sortie de l'Europe. D'où cette notion de dette illégitime: il s'agit de respecter le cadre européen en en sortant une partie de la dette. Mais on ne peut pas réduire la dette au scandale d'une élite financière qui se gobege tant qu'elle peut et impose ses conditions en permanence. On ne peut pas imaginer une saine gestion des finances par un état neutre au service de l'intérêt général. Dans cette affaire, l'état a joué et joue parfaitement son rôle de gardien des intérêts du capital. Et l'Europe aussi. On pourrait peut-être à la limite imaginer une gestion morale du capitalisme, au sens où ceux qui sont au pouvoir n'en profiteraient pas pour en plus s'en mettre plein les poches, encore que c'est un peu difficile à concevoir. Mais ça ne changerait pas grand chose à la question.

«La réalisation d'un audit de la dette publique effectué par les citoyens ou sous contrôle citoyen, devrait permettre d'ouvrir enfin un véritable débat démocratique sur la dette publique. Ce débat devrait amener à déterminer quelle partie de cette dette est jugée par les citoyens comme illégitime.» Ce programme peut sembler séduisant. Mais en fait, il est complètement irréaliste. Et irréaliste pour irréaliste, pourquoi alors s'arrêter au début? Tant qu'à poser la question de la légitimité de la dette publique, autant poser celle de la légitimité des dépenses de l'état. Que doit-il financer? Quelles sont les dépenses utiles et les dépenses nuisibles? A quoi correspond l'intérêt général? Si ces questions ne sont pas posées, c'est parce que les participants à cet audit acceptent la fiction selon laquelle elles seraient déjà débattues par les représentants-e-s du peuple (les député-e-s), acceptent le cadre de la démocratie parlementaire (rappelons que le vote du budget est la mission essentielle des député-e-s). Et si le discours anti-impôt de la droite libérale rencontre tant de succès dans les couches populaires, c'est bien aussi parce que les dépenses de l'état ne leur semblent pas tout le temps guidées par leur intérêt.

Sylvie

Lin Shi Khan & Tony Perez, Scottsboro Alabama (De l'esclavage à la révolution),

traduction de Franck Veyron, l'échappée, coll. « Action graphique », 2014, 192 p.

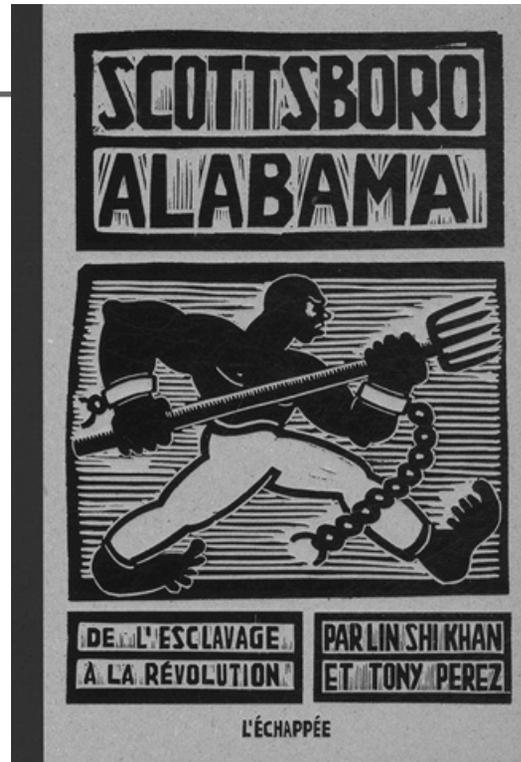
En mars 1931, à la suite d'une bagarre dans un train entre des hobos blancs et de jeunes garçons noirs, ces derniers sont arrêtés et, après avoir échappé de peu au lynchage, accusés de viol suite aux déclarations de deux jeunes femmes. Le mois suivant, au terme d'un procès expéditif, ils sont tous déclarés coupables par un jury exclusivement blanc. Huit sur neuf sont condamnés à la chaise électrique ; les exécutions devant intervenir dès le 10 juillet. Le jeune âge des condamnés et les conditions hâtives du procès suscitent des réactions d'indignation, et l'International Labor

Defense (ILD), branche américaine du Secours rouge international, organisation-satellite du Komintern, la III^e Internationale dont le siège est à Moscou, s'empare de l'affaire.

Commence alors une campagne qui, quelques années à peine après l'exécution des anarchistes italiens Sacco et Vanzetti, va défrayer la chronique, non seulement aux Etats-Unis mais dans nombre de pays, durant plusieurs années. Elle est relatée ici dans un roman graphique inédit d'une centaine de gravures, qui évoque l'arrivée des noirs en Amérique, l'affaire proprement dite des neuf garçons de Scottsboro, enfin la nécessité d'une union entre blancs et noirs pour dépasser les fausses oppositions raciales.

Ecrit et dessiné à l'époque et retrouvé récemment à la Tamiment Library de l'Université de New York dans les archives d'un

journaliste communiste de la revue *New Masses*, Joseph North, ce bel ouvrage est complété par une préface de l'éditeur américain, une chronologie précise, et une très intéressante postface du traducteur, Franck Veyron, sur « les campagnes internationale et française pour la défense des « nègres de Scottsboro » ». Ce dernier texte fait la part des choses sur la stratégie propre des partisans de la III^e Internationale et de ceux qui, telle Magdeleine Paz, en France, ou la *National Association for the Advancement of Colored People*, aux Etats-Unis, inscrivent leur action sur le terrain juridique, tout en replaçant



l'affaire dans le contexte de la situation des Noirs aux Etats-Unis où « l'humanité est séparée en deux », comme l'écrit elle-même Magdeleine Paz. PM

Sébastien Fontenelle, Éditeurs sous perfusion,

Libertalia, coll. « À boulets rouges », 2014 112 p., 8 €.

On ne peut pas les manquer ; vous les avez tous lus ou vus un jour ou l'autre tant leur omniprésence, pour certains depuis des décennies, a quelque chose d'habituel pour les plus résignés d'entre nous, d'obsène pour les autres. Et ils répètent tous en boucle dans tous les lieux et sur tous les supports de la parole dite légitime le même mantra néo-libéral *ad nauseam* : la dette est insupportable ! les budgets sociaux minent notre compétitivité !, etc., etc. Leurs remèdes sont clairs : il faut « réduire la dépense publique » car la « France des assistés » nous entraîne à la faillite et à la ruine... Dernière scie en date : la réduction du coût du travail ; de plus honnêtes diraient tout simplement la baisse des salaires, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit.

On connaît le discours – difficile de faire autrement -, mais qu'en est-il des pratiques de ces bons docteurs ? En une centaine de pages informées et percutantes, Sébastien Fontenelle fait un sort à la crédibilité de ces éditeurs qui prônent des solutions qu'ils se gardent bien d'appliquer aux entreprises de presse où ils tra-

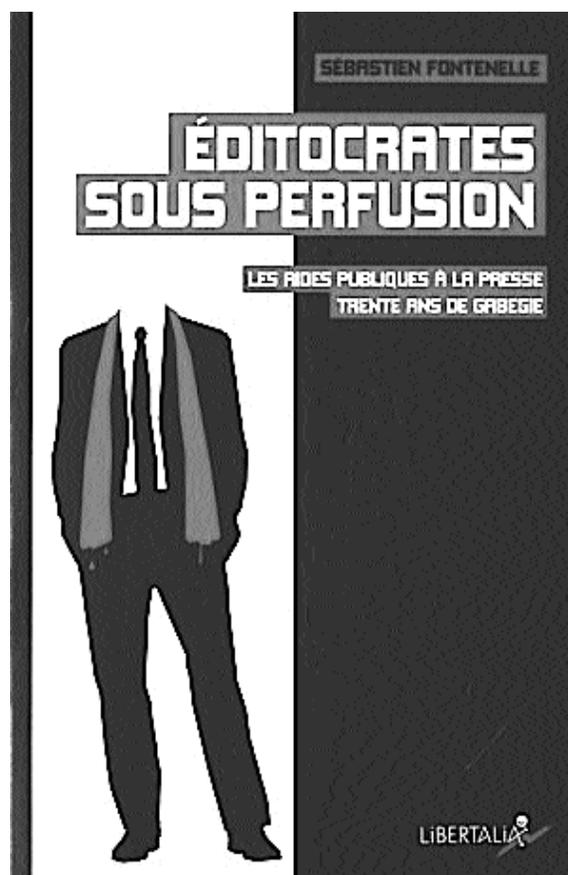
vailent.

En effet, depuis trente ans, la presse écrite, qui fournit quelques-uns des plus beaux spécimens de ces éditeurs et de leurs prestigieux et bienveillants patrons, bénéficie de substantielles aides de l'État, pourtant vilipendé à longueur de colonnes. Le principe de départ partait pourtant d'un bon sentiment : il fallait garantir le pluralisme de la presse et assurer sa pérennité face à la concurrence de nouveaux médias. Mais, au lieu de profiter de ces aides ponctuelles pour améliorer la qualité de l'information tout en renouvelant le modèle dans un esprit d'éducation démocratique, les groupes de presse concernés les ont intégrées à leurs objectifs financiers sur le long terme tout en se mettant, de plus en plus, au service des puissants et de l'idéologie dominante d'une manière primaire et racoleuse. D'où le cercle vicieux d'une presse de moins en moins critique, de moins en moins bien écrite, passant du grand reportage au publi-reportage, et qui, par là même, trouve de moins en moins de lecteurs prêts à payer pour une sous-information frelatée et uniformisée !

En dévoilant le long scandale de ces aides inefficaces à l'aide de faits et d'arguments tirés des nombreux rapports parlementaires qui y ont été consacrés, Sébastien Fontenelle soulève un

aspect méconnu des problèmes de la presse écrite, tout en soulignant l'hypocrisie des éditeurs et de leurs employeurs qui tiennent un discours exactement à l'opposé de leurs pratiques. Il conclue donc fort justement qu'« il serait surtout temps de réformer enfin, après trente ans d'atermoiements et de renoncements, le système actuel de ré-

partition de ces subsides, où des titres véritablement « citoyens » ne bénéficient d'aucun soutien autre que postal – quand des journaux et des magazines dédiés, *in fine*, à l'exacerbation des inégalités sociales [...] sont littéralement gavés de subsides étatiques ». Reste à savoir comment, mais c'est une autre histoire... PM



Contre la censure et l'intimidation dans les espaces d'expression libertaire

Empêcher des débats de se tenir dans des espaces « libertaires » par des menaces en amont ou par des interruptions intempestives (hurllements, coups et menaces de mort), répandre des accusations fallacieuses, pratiquer l'amalgame et l'anathème, inonder de commentaires injurieux des sites « libertaires » qui osent donner la parole aux auteurs mis à l'index, tels sont les comportements auxquels on assiste de plus en plus fréquemment de la part de nouveaux censeurs se décernant à eux-mêmes le label libertaire qu'ils refusent à d'autres.

Jouant avec une remarquable efficacité sur le sentiment de culpabilité des éditeurs, libraires, animateurs de sites ou de revues et organisateurs d'événements qui craignent plus que tout de se voir décerner des qualificatifs en « phobe », ces censeurs parviennent le plus souvent à leurs fins. Pour préserver une illusoire unité du milieu, beaucoup d'entre nous préfèrent, en effet, éviter les questions qui fâchent.

Signataires: Éditions Acratie ; Éditions Le Coquelicot ; Éditions de la Pigne ; Éditions de la roue ; Éditions Rue des Cascades ; Éditions Le Monde à l'envers ; Éditions libertaires ; Collectif Lieux communs ; Éditions Le Pas de côté ; Editions Repas ; Editions Rytrut ; Editions de l'Éclat ; Editions L'Or des fous ; Editions l'Échappée ; mensuel *Courant alternatif*.

Gérard Amaté (auteur) ; Michel Baillieu (Groupe Kropotkine - FA) ; Jacques Baujard (Librairie Quilombo) ; Xavier Beckaert (auteur de *Anarchisme. Violence, Non-violence*, éditions du Monde libertaire) ; Pascal Bedos (site @narlivres) ; Laurence Biberfeld (auteur de *La Femme du soldat inconnu*, éditions libertaires) ; Colin Bonnet (Collatérale éditions) ; Isabelle Bourgueil (ed. L'Or des fous) ; Venant Brisset ; Paul Boino ; Jean-Marie Brohm (revue *Quel sport ?*) ; Sedira Boudjemaa (artiste peintre) ; Marie-Claire Calmus (Chroniqueuse à la revue *l'Emancipation* et auteure

Ces pratiques autoritaires nous rappellent les agissements des staliniens français qui molestait, menaçait, interdisait d'expression, et discréditait tous ceux qui, parlant d'un point de vue de gauche, osaient dénoncer la face sombre de l'Union soviétique. Panaït Istrati, Victor Serge, et bien d'autres en ont fait l'amère expérience.

La destruction violente d'un repas carné par certains « vegans » intégristes lors des journées libertaires de Saint-Imier en août 2012 est un symptôme de ce nouvel état d'esprit. Plus récemment, en novembre 2014, Alexis Escudero auteur de *La reproduction artificielle de l'humain* et ses éditeurs (Le Monde à l'envers) invités à débattre au salon du livre libertaire de Lyon ont été violemment attaqués, événement qui fait écho à l'annulation d'une conférence de Marie-Jo Bonnet sur le thème « Résistance-Sexualité-Nationalité à Ravensbrück » prévue le 9 décembre 2014 au centre LGBT de Paris en vertu de menaces liées à ses positions en défaveur de la GPA.

des *Chroniques de la Flèche d'Or*) ; Gianni Carozza (La question sociale) ; Daniel Colson (membre du collectif de la Griffes à Lyon) ; Jutta Bruch ; Éric B Coulaud (créateur et animateur du site *Éphéméride anarchiste*) ; Eduardo Colombo (membre du Comité de rédaction de *Réfractations*) ; Christian Calvi ; André Danet (Finir la révolution ! la société autogérée pour sortir de la crise, ed. L'épervier) ; Denis Carnus (ami d'alternative libertaire - Mille Babord) ; Béatrice Carnus (amie d'AL, adhérente association Mille Bâbords) ; Daraguy ; Loïc Debray (co-auteur de *RAF-Fraction armée rouge, L'Échappée*) ; Jean-Marc Delpech (auteur de *Alexandre Jacob, l'honnête cambrioleur*, Atelier de création libertaire) ; Monique Douillet ; Jean Claude Driant (membre de l'association et des éditions CRAS) ; Jean-Pierre Duteuil (auteur de *Mai 68 un mouvement politique* Acratie) ; Alain Dropsy, FA Creuse) ; Felip Equy (militant libertaire) ; Maryvonne Nicola Equy ; Jean

Pierre Garnier ; Daniel Guerrier (Éditions Spartacus) ; C. Gzavier (co-auteur avec JW de *La tentation insurrectionniste* (Acratie 2012)) ; Annie Gouilloux (traductrice de Lewis Mumford pour les éditions de la Roue et les éditions de La Lenteur) ; François Heintz ; Charles Jacquier ; Jean-Michel Kay (éditions Spartacus) ; Jean-Michel Lebas ; Jean-Pierre Lecerle (éditions Place d'Armes) ; Alain Léger (libraire et éditeur) ; Hugues Lenoir (Groupe commune de Paris-FA, collaborateur du *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*) ; Bernard Marinone (CNT Energie) ; Sébastien Navarro (presse indépendante) ; Fabien Ollier (directeur de la revue *Quel Sport ?*) ; Jean-Louis Paul (Ressouvenances) ; Philippe Pelletier (groupe Makhno-FA) ; PMO ; Serge Quadruppani ; Bastien Roche (librairie Quilombo - CNT) ; Marie-Christine Rojas Guerra (Chroniques syndicales sur Radio libertaire) ; Gilbert Roth (CIRA Limousin) ; Anne Steiner (auteur de

Les En-dehors, L'Échappée 2008, collaboratrice du *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*) ; Christophe Soulié (auteur de *Liberté sur paroles* chez Analis) ; Azucena Rubio (militante libertaire) ; Henri Simon (Echanges et mouvement) ; Annick Stevens (membre du Comité de rédaction de *Réfractations*) ; Pierre Thiesset (éditions Le Pas de côté) ; André Thomas (Editions Tribord) ; Catherine Thumann (collaboratrice de la presse indépendante) ; Nicole Thirion (La Question sociale) ; Tomjo (auteur de *L'Enfer Vert, l'échappée*, 2013) ; Marc Tomsin (Rue des Cascades) ; Matias Velazquez (membre du CIRA Marseille et CIRA Limousin) ; Jacques Wajnsztein (auteur de *Rapports à la nature, sexe, genre et capitalisme*. (Acratie 2014) et membre du comité de rédaction de la revue *Temps critiques*)

Révolution bourgeoise et luttes de classes en France, 1789-1799 1ère partie : De la crise de l'Ancien Régime à la chute de la monarchie (1789-1792)

suivi de
La Révolution française selon
Éric Hazan

L'histoire grand public montre la Révolution française comme un moment de violence extrême et aveugle exercée par les classes populaires manipulées par des leaders révolutionnaires, tout en focalisant sur l'épisode fatidique de la Terreur vue comme une dérive regrettable. Loin de ces clichés servant des intérêts de classe, les faits montrent comment les travailleurs urbains et ruraux ont mené des luttes autonomes pour un monde meilleur dépassant ainsi le contenu bourgeois de la Révolution, et forgeant des expériences pour les combats à venir. Cette approche de la période révolution-

naire française entend rappeler que la lutte des classes n'est pas un concept construit de toute pièce. Aujourd'hui, face aux ravages du capitalisme, qui puise ses racines dans ce moment-charnière que constitue la fin du XVIIIe siècle, les prolétaires d'ici et d'ailleurs ne peuvent rien attendre d'un réformisme qui n'en finit pas de nous resservir les mêmes recettes miracles pour « humaniser » ce système.

Cette brochure constitue la 1ère partie d'un travail sur la Révolution française et couvre la période 1789-1792, de la crise de l'Ancien Régime à la chute de la monarchie. En 1789 la monarchie absolue et les structures socio-économiques issues du féodalisme sont en contradiction avec la montée en puissance de la bourgeoisie. Pour les classes populaires, la crise économique présente depuis des années se traduit par la montée des prix, le chômage, le manque de terres. Aussi, l'État est face à une grave crise financière. Les conflits sociaux dans les villes et les campagnes se multiplient. Dans le même temps, la bourgeoisie espère des ré-

formes: constitution, égalité des droits, libertés individuelles et politiques. Au fond, elle souhaite secouer le carcan féodal pour parvenir à une liberté économique totale. Afin de régler le problème financier, les Etats généraux sont convoqués le 5 mai 1789. Les événements qui en découlent vont permettre à la bourgeoisie d'accéder au pouvoir politique, et entraîner la mobilisation des classes populaires, menant à une radicalisation du processus révolutionnaire.

La Révolution française s'inscrit dans un tournant majeur de l'histoire: la période qui s'étend de la fin du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle est marquée en Europe occidentale et en Amérique du Nord par l'instauration du mode de production capitaliste, les prémices de l'industrialisation et l'avènement de la bourgeoisie.

Il s'agit dans cette brochure d'aborder la Révolution française comme processus induit par la lutte des classes, à travers un récit plus ou moins chronologique. La période qui suit la chute de la monarchie jusqu'au coup d'Etat du 18 brumaire fera

l'objet d'une autre publication, à suivre...
Brochure format A5, 104 pages. Prix libraire: 3,50 euros, prix libre ailleurs.
Contact :blackbear@riseup.net. Voir sur internet : <http://classesenlutte1789.no-blogs.org>



Le Grand Paris, gentrification et projets destructeurs

Mise en concurrence des territoires, spéculation foncière et immobilière, gentrification des quartiers populaires, mise en œuvre de projets aberrants, disparition des terres agricoles : voilà quelques-uns des aspects méconnus du Grand Paris. Mettre en évidence cette réalité pour s'y opposer est encore une tâche à mener.

Lancé en 2007 puis entériné par une loi en juin 2010, le « Grand Paris » est un projet d'aménagement de l'Île-de-France qui, selon ses promoteurs, vise à renforcer « l'attractivité » et « la compétitivité » de la « région-capitale », déjà la plus prospère de France, c'est-à-dire de soumettre toujours plus les territoires à la logique de guerre économique mondiale dans une perpétuelle quête de croissance. Naturalisé dans les discours des décideurs, ce processus d'affrontement entre « villes-mondes » est présenté comme un état de fait sans cause identifiable :

ensemble de contrats de développements territoriaux (CDT) – documents d'aménagement qui privilégient une vingtaine de territoires « stratégiques » en matière de développement économique, social et urbain. Pour autant, tout projet d'aménagement, promu par les mêmes arguments de compétitivité et par les mêmes promesses de création d'emplois, est aisément rattaché à la dynamique du Grand Paris.

Plus récemment, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAP-TAM) a imposé une nouvelle organisa-

Pour qui le Grand Paris ?

Alors qu'officiellement 550.000 ménages étaient encore demandeurs de logement social en décembre 2013(3), les experts du Grand Paris envisagent une augmentation de la population régionale pouvant atteindre 1,1 million de personnes d'ici 2030(4). La promesse de construire 70.000 logements neufs par an en moyenne n'arrivant pas à être tenue (moins de 40.000 par an sur la décennie 2001-2011), l'État a récemment décidé de s'octroyer « des pouvoirs exceptionnels en matière



1) Claude Bartolone, France 5, 2 février 2014.

2) Les communes proches de la « Grande couronne » sont elles aussi touchées par des formes similaires de regroupements, directement imposés par le préfet de région.

3) Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Qui demande un logement social en Île-de-France ?, mai 2014.

4) Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, Note rapide n°598, juillet 2012.

5) Dossier de presse du comité interministériel sur le Grand Paris, 13 octobre 2014.

« [Le Grand Paris] c'est la porte d'accès à la France dans le cadre de la mondialisation. Aujourd'hui, c'est plus le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, Paris, les Hauts-de-Seine en rivalité. On est en compétition avec Shanghai, Hambourg, Berlin, Londres, Rome », explique ainsi le président de l'Assemblée nationale(1), dont les propos résonnent sans fausse note avec ceux de Nicolas Sarkozy lors de son discours sur le Grand Paris d'avril 2009.

Projets mégalos et chambardement administratif

Concrètement, la « métropolisation » francilienne repose sur un ensemble de grands projets dont le plus médiatique reste le « Grand Paris Express », nouveau réseau de transport comprenant 205 km de voies et 72 gares, qui doit voir progressivement le jour entre 2020 et 2030. Elle s'appuie aussi sur un

tion institutionnelle à l'Île-de-France (et à la France) en créant un nouveau type d'intercommunalité, la métropole : à partir du 1er janvier 2016, les communes de Paris et des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne seront regroupées au sein de la « métropole du Grand Paris » qui captera la plupart des compétences supra-communales (logement, aménagement du territoire, politique de la ville, etc). Les communes auront aussi l'obligation de se regrouper dans de nouveaux établissements publics de coopération intercommunale, d'au moins 300.000 habitants(2), les « territoires », qui remplaceront les anciennes agglomérations. Sans personnalité juridique, ces « territoires » seront privés de ressources fiscales au profit de la métropole dont le « conseil métropolitain » sera l'organe dirigeant.

d'urbanisme »(5) pour accélérer la construction, là où la technocratie « territorialisation de l'offre de logement » l'a décidé – notamment dans les villes-dortoirs où elle propose d'accroître encore la population (éloignée des zones d'emplois, celle-ci pourra alors « bénéficier » des nouvelles lignes de métro pour aller travailler au loin).

Étant donné le processus de « gentrification » au delà des limites du périphérique, le Grand Paris encourage les programmes de « rénovation urbaine » et de « lutte contre l'insalubrité », dont le résultat – si ce n'est l'objectif – est l'éviction des classes populaires vers la Grande couronne, voire la périphérie régionale, et leur remplacement par des populations plus solvables et plus appropriées aux activités tertiaires qui y sont développées.

Alors que la région concentre déjà une très forte proportion de professions très qualifiées (31 % de la popu-



lation active contre 14 % en moyenne dans le reste du pays), la métropole met en avant la création d'emplois de même type jugés essentiels au renforcement de sa compétitivité, qui ne correspondent pas au profil de la population francilienne mais qui attireront les diplômés des autres régions. Les promesses reposent aussi sur un tripatouillage des chiffres quand on y inclut les regroupements d'activités qui ne sont que des déplacements d'emplois.

Terres agricoles menacées

Malgré les beaux discours sur la ville dense, la métropolisation se manifeste aussi dans l'étalement urbain. Plusieurs grands projets nuisibles sont de ce point de vue emblématiques. Tout d'abord, la volonté de créer une « Silicon Valley » française en concentrant sur le plateau de Saclay, au nord de l'Essonne, grandes écoles, centres de recherche et entreprises au sein d'un grand « cluster » techno-scientifique. Le plateau de Saclay et ses environs abritent déjà le CEA, le centre francilien de développement des nanotechnologies (NanoInnov) et un ensemble de grands groupes industriels comme Thalès, EADS ou Renault, le cluster en

gestion ayant pour vocation de travailler pour les intérêts de ces derniers(6).

Le plateau de Saclay est un vaste territoire agricole réputé pour la fertilité de ses sols. Principalement labouré par une agriculture productiviste, il abrite aussi des expériences d'agriculture biologique à taille humaine et de développement de circuits courts d'approvisionnement. La construction du cluster, avec la prévision de 30.000 habitants supplémentaires, urbanisera 400 ha de ces terres. Si les 1300 ha restants sont préservées au sein d'une fumuse « sanctuarisation », il y a fort à craindre que le développement d'une ligne du Grand Paris Express à travers le plateau n'encourage toujours plus à l'étalement urbain.

Dans le Val d'Oise et à proximité du Grand Roissy, ce sont aussi des terres agricoles qui sont menacées par le béton. Au cœur du Triangle de Gonesse, le groupe Auchan projette de construire « Europa City », le plus grand centre commercial et de loisirs d'Europe qui s'affirme concurrent direct d'EuroDisney. Ce projet aberrant est soutenu par les élus locaux (« ça crée des emplois ») et par l'État qui a

autorisé la création au milieu des champs d'une gare du Grand Paris Express, nécessaire à la desserte du projet. Associé à un ensemble d'immobilier de bureaux, Europa City menace 300 des 750 ha de terres agricoles du Triangle et entre aussi en compétition avec des centres commerciaux très proches. Mais peu importe la casse(7), puisque ce ne sont pas les grands groupes qui la subiront mais les commerçants des nombreuses boutiques de leurs galeries qui leur versent un loyer.

L'opposition au Grand Paris a beaucoup de mal à faire jour face à la propagande véhiculée à longueur de temps. En dehors de quelques critiques institutionnelles, des luttes et des contestations existent localement – contre les projets de rénovation urbaine d'Ivry à Saint-Denis en passant par Montreuil, contre les projets sur le plateau de Saclay, dans le triangle de Gonesse ou à d'autres endroits. Mais une critique globale du Grand Paris et des métropoles, qui puisse fédérer les oppositions locales, n'arrive pas à percer (cf article suivant).

6)C'est ainsi que, de façon très parlante, Dominique Vernay, ancien directeur de la recherche de Thalès et figure francilienne de la promotion des nanotechnologies, ancien président du pôle de compétitivité Systematic, préside la « fondation de coopération scientifique » qui porte de la projet de campus au cœur du cluster, et est membre du conseil d'administration de l'Établissement public Paris-Saclay qui a pour mission l'aménagement global du projet.
7)La difficulté des centres commerciaux leur permettent aussi d'obtenir des dérogations pour ouvrir beaucoup plus souvent le dimanche.



Contrer la capitale du Capital

Le grand Paris: voilà un grand projet qui devrait mobiliser du monde et pourtant la timide mobilisation, née voici maintenant trois ans, continue à se chercher.

Cette difficulté s'explique parce qu'il ne s'agit pas d'un projet mais d'une dizaine (Europa City, Village nature, Silicon valley, etc...) dans la même région. Il ne s'agit donc pas tant d'un grand projet nuisible que d'un projet global d'aménagement capitaliste du territoire d'une métropole internationale. Deux enjeux se dégagent: le maintien des terres agricoles et la gentrification de la petite couronne. A la fois le Grand Paris et Paris métropole. Du coup, ce ne sont pas les mêmes militants qui se mobilisent sur la grande couronne et qui sont sur les luttes urbaines en petite périphérie. D'un côté des collectifs "citoyens" pour défendre les terres agricoles avec des gens plus âgés, plus installés, et d'un autre côté contre la gentrification des militants radicaux regroupés autour de squats. Cette disparité, l'ampleur de la

participer au forum contre les grands projets inutiles sur la ZAD. Les expulsions de l'hiver vont provoquer un afflux de nouveaux militants en région parisienne. Un débat est organisé au Lavoisier Moderne Parisien et se transforme en une assemblée générale de 200 personnes sur la question du Grand Paris. Néanmoins la présence d'élus et de membres de partis politiques de la gauche institutionnelles créent frustration et mécontentement des uns et des autres. Comment pourrait-il en être autrement quand ceux-ci participent à la région et à son projet d'aménagement?! Il faudra attendre ensuite l'hiver pour qu'une initiative d'envergure voit le jour. Les 6, 7 et 8 décembre, dans le cadre d'une journée nationale d'action contre les grands projets nuisibles, un week-end entier de mobilisation est organisé contre

luttes? De fait, cette année la lutte contre Europa City a occupé le devant de la scène avec deux initiatives fortes: le 17 mai 2014, une manifestation nationale contre les projets d'Auchan se tient à Roubaix sur les terres de la famille Mulliez, détentrice de la multinationale. 500 personnes défilent du siège social en France à Néchin en Belgique, domicile des sus cités; Europa City, Ferme des bouillons à Rouen, De-cathlon à Orleans, projet dans le Vau-cluse, plusieurs collectifs défilent ainsi dans le bonne humeur dont une trentaine de parisiens. Ensuite, les 20 et 21 septembre, Alternatiba (le salon Marjolaine de l'alternative) s'exporte à Gonesse, constituant une tentative de mobiliser toute l'Île-de-France sur un GPII en plein champ: manif de 200 personnes dans le village désert, concerts dans la boue, débats traditionnels squelettiques, le festival rate la cible d'imposer un rapport de force conséquent. Les choix politiques des organisateurs par rapport aux subventions et aux institutions auront empêché la constitution d'un mouvement large unifiant toutes les composantes possibles de cette lutte. Au-delà du côté un peu trash et mythique de l'évènement, le week-end aura néanmoins permis de faire sortir de l'anonymat Europa City.



tâche, les différences générationnelles et sociologiques expliquent la difficulté de construire un mouvement d'ensemble. Cette mise au point est à garder en tête par rapport aux luttes qui existent maintenant depuis trois ans.

2012-2013 naissance d'une résistance

Le premier acte fondateur a lieu en mai 2012, une réunion organisée par le FRAP contre les nanotechnologies et le projet de Silicon valley sur le plateau de Saclay débouche sur une réunion de coordination des différents sites menacés en Île-de-France. Ce sera la COSTIF qui est plus un bureau de liaison entre différents franciliens qu'un véritable collectif. Ensuite le mouvement autour de Notre Dame des Landes va décoller et poser à l'échelle nationale les questions d'aménagement du territoire. En juillet la COSTIF va d'ailleurs

le Grand Paris; le vendredi, une trentaine de personnes construisent une fausse piste de ski à la Défense devant le siège d'Auchan contre le projet Europa City, le samedi plus de 100 personnes manifestent dans les champs sur le plateau de Saclay et le dimanche 200 personnes traversent Ivry contre le projet de gentrification. Un bilan plutôt intéressant avec néanmoins cette constante, seules une vingtaine de personnes ont suivi les trois évènements, la plupart se polarisant sur leur lutte locale.

2014: Europa City symbole de la lutte contre le Grand Paris ?

Rappelons-le! Europa City est le projet le plus spectaculaire en Île-de-France, le plus grand centre commercial d'Europe doublé d'une piste de ski. Doit-on en faire LE symbole qui va booster les autres

2015 : lutter contre le Grand Paris en tant que tel

Le Grand Paris avance, et avec lui les débats de promotion: l'occasion pour les opposants de se faire entendre. Du coup, deux initiatives ont eu lieu fin décembre pour mobiliser au centre même du pouvoir contre le Grand Paris au delà des luttes locales:

27 novembre : la ministre de la Recherche est annoncée à la Maison des architectes à l'occasion de l'aménagement du plateau de Saclay et du projet de Silicon valley. Distribution de pommes de terres et interpellation des invités en costumes cravates, "votre futur n'est pas le nôtre"

29 novembre 2014 : Libération organise un grand forum "À nous le Grand Paris"; une dizaine de personnes avec banderole et tracts vont accueillir Hidalgo, Devedjian et tout le gratin de la bourgeoisie éclairée.

La lutte contre leur Paris en est là: lutter pied à pied contre chaque projet et essayer de s'unifier à la fois au niveau de la Grande Couronne contre les divers projets, à celui de la Petite Couronne contre la gentrification et enfin tous ensemble contre le Grand Paris. Manque encore l'évènement fondateur qui permettrait à la lutte de prendre son envol...

jpp

Notre Dame des Landes : la Zad inspire !

Après le drame de Sivens, il faut constater l'ouverture de plusieurs ZAD : Roybon, Agen, Saint-Victor... et d'autres projets. Effets de surmédiation, mimétisme politique et identification, réactivité à la répression et recherche d'une pratique collective de lutte dans un moment de tension croissante?... Il y a probablement de multiples raisons à cet élargissement, dépassant la dimension hexagonale au vu des nombreuses résistances contre des projets d'aménagement.

Valls la menace !

L'annonce par le premier ministre des travaux à NDDL dans quelques mois demande examen, au vu des obstacles à un tel projet. Les recours juridiques de l'opposition sont loin d'être épuisés, avec les appels prévisibles jusqu'en 2016 au moins pour les résultats ; la commission européenne pourrait retirer ses aides financières (1) à un projet contradictoire avec ses propres recommandations de loi sur l'eau. Le mouvement anti aéroport a déjà montré le 22 février dernier à Nantes qu'il était capable de riposter à une décision administrative unilatérale, induisant un certain facteur de risque. Les arguments techniques sont toujours aussi peu pertinents pour justifier un transfert de l'aéroport existant. Attribuer à Vinci AGO un partenariat privé public sur 50 ans avec des subventions publiques énormes, alors que cette multinationale se goinfre déjà outrageusement sur le dos des usagers des autoroutes, passe de moins en moins facilement (2), etc... Autant de bonnes raisons de freiner un politicien dans ses déclarations péremptives. Donc on peut supposer d'autres motivations.

L'effet d'annonce est recherché par un communicant comme Valls, avec de bons motifs politiques ; le drame de Sivens a ouvert une séquence importante pour imprimer son style après la période Ayrault - la répression dure et la posture sans concession, face aux réactions de la rue, signifie « il ne fera pas de cadeaux », l'homme ferme et énergique genre Sarkozy de gauche qui doit rassurer les lobby patrons sur sa bonne volonté à leur égard (3) ; l'exemplarité de la résistance de NDDL questionne son autorité et fait des émules envahissants et gênants à terme, avec le défi d'une zone de « non-droit » ; calculs de calendrier politique (date butoir de 2017, pour un ex-candidat aux primaires socialistes de 2012 limité à 6 % dans son propre parti).

Un mouvement qui se diversifie

Bien sûr, ce sera une question de rapport de force et d'enjeux pour que les travaux commencent ou non. Le mouvement anti aéroport semble actuellement se diversifier, chaque composante poussant sa spécificité.

La coordination a lancé une expertise citoyenniste ouverte à tous, sous forme d'ateliers de réflexion et de propositions, sur les possibilités et les coûts d'un réaménagement de

l'aéroport existant et interpeller les pouvoirs locaux et les médias ; elle demande des comptes à AGO sur les intérêts perçus sur des avances de subventions publiques ; elle tente de lancer des « blancs blocs », par opposition aux black blocs, pour « pacifier » la manifestation anti répression du 22 novembre à Nantes ; elle appelle le 8 décembre tous les militants et les collectifs locaux à s'installer sur les points de voies rapides et y déployer des banderoles pour visibiliser la lutte contre les grands travaux inutiles ; elle poursuit ses recours juridiques et prépare son rassemblement estival 2015...

La ZAD, quelque peu dépeuplée par une migration vers Sivens ou Roybon, poursuit son implantation avec la mise en culture de terres, la construction d'habitations et une animation diversifiée : zadnews, site, échanges solidaires avec d'autres lieux de lutte comme les sans-papiers de Calais, non-marché, mobilisation contre l'expulsion d'une famille à la demande d'AGO, en bloquant la voie rapide Nantes-Saint-Nazaire le jour du procès, blocage symbolique de la gendarmerie de Sautron la veille de la manif antirepression du 22 novembre,...

Quant aux collectifs locaux, pour ceux de la région nantaise la mobilisation anti répression depuis le 22 février a surdéterminé l'activité avec les rassemblements les jours de procès et surtout la préparation de la manif antirépression du 22 novembre. Cette autonomisation par rapport à une coordination inerte sur la répression induit logiquement des discussions internes. Le 22 novembre, aucun parti politique, syndicat ou association naturaliste anti aéroport n'appelaient à soutenir la mobilisation (cf CA n° 245). Les collectifs nantais se retrouvent dans un cercle action-répression puisqu'à chaque mobilisation, de nouvelles arrestations appellent d'autres initiatives, ce qui risque rapidement de décourager la plupart.

La date d'anniversaire du 22 février suscite plusieurs propositions - Nantes, Toulouse, ... - qui se contredisent un peu, et risquent malheureusement de rester plutôt confidentielles, la mobilisation suite à la mort de Remy Fraisse étant retombée et le scénario prévisible et répétitif.

Innover.. ?

Si cet éparpillement relatif des diverses composantes de la lutte anti aéroport permet un renforcement de chacune, sans empêcher le maintien d'échanges et un rassemblement unanime en cas d'alerte, pourquoi pas ! La lutte anti aéroport a toujours eu du mal à s'élargir au-delà du territoire concerné, surtout en ville où résident pourtant les porteurs du projet.

Et le poids politique d'un parti comme EELV ou un syndicat comme la Confédération Paysanne 44 dans la coordination peut être atténué par d'autres initiatives donnant un peu d'air, d'autres éclairages et arguments. Mais il faudra trouver d'autres angles d'attaque que l'anti répression pour ne pas s'enfermer entre convaincu-e-s et s'isoler dans un ghetto militant.

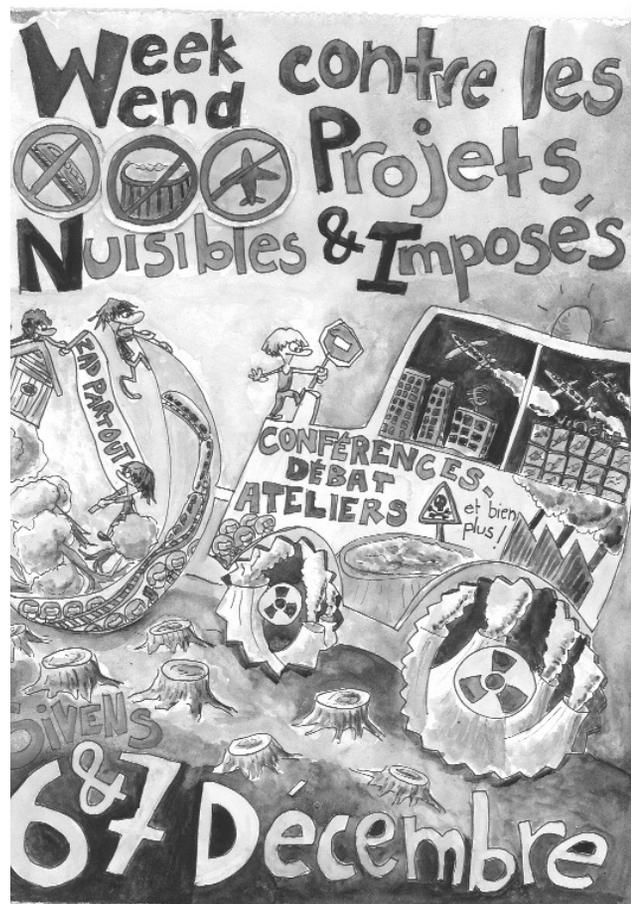
Nantes, le 02/01/15

1) La cour des comptes de Bruxelles indique que sur 666 M€ dépensés pour rénover ou agrandir 20 aéroports européens entre 2000 et 2013, 38 M€ ont été dépensés pour des pistes n'ayant connu aucune utilisation ! Quant aux autres structures, elles n'ont pas répondu aux « attentes de fréquentation et de rendement justifiant les investissements ». Par ailleurs Bruxelles demande à Ryanair et Transavia le remboursement d'incitations financières municipales versées pour venir s'installer dans certaines villes. *Les Echos*

Or à Nantes, la croissance du trafic aérien vient des low-costs, à la rentabilité circonstancielle.

2) à noter que AGO a la gestion de l'aéroport actuel et engrange des bénéfices conséquents qui aident à patienter ; le CEDEPA demande le remboursement par Vinci AGO des intérêts perçus sur les avances de subventions versées par les municipalités, région, conseil général... en prévision du chantier prévu en 2012.

3) L'annonce des travaux a été faite après une tournée en Bretagne, où Valls a flatté le patronat régional très pro-aéroport et vanté les mesures pour l'emploi, prises après la mobilisation des Bonnets Rouges. La peur d'une contestation de droite, déjà vérifiée après le mouvement des maraichers léonards en septembre et la suppression éclair de l'écotaxe sur les camions, pousse Valls à menacer tout ce qui bouge à gauche, quitte à moduler.



SNCM: La fin programmée d'une tumultueuse liaison Corse-continent

Depuis la création de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) voici presque quatre décennies, son état n'a cessé de se dégrader, jusqu'à sa mise en redressement judiciaire, fin novembre 2014 — avec 2 500 personnes sur le carreau au printemps prochain ?

Loin de résulter d'un « simple » conflit entre employeurs et salariés, la lente agonie de la SNCM — qui lui a valu de faire de multiples fois la une des journaux — découle des intérêts et enjeux que cette compagnie représente pour les nombreuses parties en présence. Côté français : l'Etat, les actionnaires de l'entreprise (même si ce sont des multinationales), la CGT..... et la ville de Marseille (1) ; côté corse : les indépendantistes, en particulier le Syndicat des travailleurs corses (STC), ainsi que la Collectivité territoriale (CTC) et la population. Mais les instances européennes et la compagnie concurrente Corsica ferries jouent aussi leur rôle. L'imbroglio actuel interroge donc à la fois sur les rapports entre l'île et le continent, entre le public et le privé, entre la France et l'Europe ; et les solutions proposées à l'épineux problème que pose d'une façon générale la maîtrise de ces lignes maritimes différent fortement selon les autorités en charge de leur gestion.

Des débuts fructueux puis la dégringolade

La création de la SNCM, le 1^{er} avril 1976, est une des décisions prises par le Président Giscard d'Estaing pour tenter d'enrayer la montée du mouvement nationaliste dans l'île, peu après les événements d'Aléria (2). Le mécontentement de la population étant vif en ce qui concerne les liaisons avec le continent, la SNCM se voit confier une mission de service public : assurer pleinement le principe de la « continuité territoriale » entre les ports corses et Marseille, Nice ou Toulon pour répondre à la problématique de l'insularité et du développement économique de la Corse. L'Etat passe avec elle deux conventions d'une durée de vingt-cinq ans : l'une pour le transport des passagers et de leurs véhicules, l'autre — conjointement avec la Méridionale (3) — pour celui des marchandises. La SNCF est actionnaire de la compagnie, avec 25 % du capital ; le prix du kilomètre-mer est aligné sur celui du kilomètre en chemin de fer ; et si l'Etat fournit chaque année une enveloppe financière pour



l'ensemble des liaisons air et mer avec la Corse, ces fonds concernent pour l'essentiel les secondes, et ils ne cesseront de grossir : de 16,7 milliards d'anciens francs versés en 1976 pour la totalité des relations avec l'île..... jusqu'à 65 millions d'euros (M€) en 2014 pour les seules lignes maritimes Corse-Marseille.

Pendant quelques années, on assiste à un tête-à-tête assez serein entre l'Etat et la CGT, qui est très implantée chez les marins de la SNCM mais aussi au Port maritime de Marseille — ville administrée jusqu'en 1986 par le socialiste Gaston Defferre(4). Se trouvant en situation de monopole, la SNCM est bénéficiaire jusqu'en 2001. Mais d'autres acteurs vont assez vite apparaître. D'abord avec la décentralisation décidée par le gouvernement de gauche : en 1982, la gestion de la continuité territoriale passe de l'Etat à l'Assemblée corse — qui sera remplacée en 1991 par la CTC ; et, à travers leur Office des transports de la Corse, ces institutions reprennent les contrats en cours pour définir elles-mêmes les modalités d'organisation des transports maritimes entre l'île et le continent, par des délégations de service public. Ensuite avec l'apparition du STC section marins : ce très dynamique syndicat

nationaliste, né en 1984, marche dès 1986 sur les plates-bandes de la CGT à la SNCM, et devient majoritaire chez son personnel résidant dans l'île. Enfin avec l'ouverture à la concurrence des liaisons maritimes corses, pour mise en conformité avec l'Europe : en 1996 s'investit sur ces lignes une compagnie italienne, la Corsica ferries, qui, grâce à sa flotte composée de petits bateaux rapides assurant de multiples rotations (avec des ports français mais aussi italiens) et à ses prix attractifs, met rapidement en péril la SNCM ; dès 2002, elle transporte davantage de passagers que cette dernière, et à partir de 2001 celle-ci n'est plus bénéficiaire qu'en 2003 (5).

L'épreuve de force..... et la volte-face de la CGT

En 2002, la concession qu'avait établie l'Etat avec la SNCM en 1976 arrive à son terme, aussi les institutions corses doivent mettre en place un dispositif d'aide à la desserte maritime compatible avec la législation française et la réglementation européenne. A la suite d'un appel d'offres européen, elles donnent l'enveloppe de la continuité territoriale (72 M€) au groupement SNCM-Méridionale, en

1. Pour les milliers d'emplois que génère la SNCM entre le Port maritime (GPMM) et les boîtes de sous-traitance.

2. Le 22 août 1975, l'occupation par un commando régionaliste de la cave Depeille, sur la plaine orientale de la Corse, a fait deux morts parmi les gendarmes et lancé le mouvement nationaliste.

3. Ou Compagnie méridionale de navigation (CMN).

4. Egalement ministre de l'Intérieur puis de l'Aménagement du territoire dans le premier gouvernement Mitterrand.

5. En 2004, où elle a une perte de 28 M€, l'Etat doit fortement la recapitaliser en lui injectant 66 M€.

lui assurant jusqu'en 2007 le monopole des lignes Marseille-Corse pour les passagers et le fret, contre des obligations de service public complètes (régularité, capacité, qualité du service et tarifs maximaux) ; sur les lignes de Toulon et de Nice, la SNCM, la Méridionale et la Corsica ferries bénéficient, contre des obligations plus légères, du dispositif d'aide sociale aux passagers transportés. Ces conditions conviennent encore bien à la CGT ; en revanche, dans l'île, les nationalistes critiquent de plus en plus l'usage de l'argent public que fait la SNCM : si les liaisons continent-Corse représentent alors pour elle 61,2 % de ses recettes brutes passagers et 93,7 % de ses recettes fret, elle utilise largement cette manne pour aménager des ports ne desservant pas l'île (elle assure depuis le continent des rotations avec le Maghreb et la Sardaigne) ; sur ses 3 007 salarié-e-s de l'époque, elle n'emploie (en CDI ou en CDD) que 816 personnes résidant en Corse et n'est donc pas un outil au service de l'emploi insulaire..... C'est pourquoi le STC lance le 19 septembre une grève qui durera deux semaines, jusqu'à la signature avec la direction de la SNCM d'un accord visant à « rééquilibrer les nouveaux recrutements de navigants résidant en Corse et dans les autres régions (.....) à compétences égales et dans le cadre des normes de recrutement de l'entreprise » — suivant la logique des politiques d'aide à l'emploi local pour les régions en difficulté économique (6). La CGT hurle à la « corsisation des emplois » même si cet accord concerne en fait le recrutement des personnes habitant dans l'île, et non celui des seul-e-s Corses.

Cependant, le 19 septembre 2005, l'annonce faite par l'Etat qu'il se désengage de la SNCM déclenche un conflit de vingt-quatre jours qui rapproche, ponctuellement, les deux principaux syndicats de marins. Ils refusent le projet gouvernemental de

privatiser la société en la vendant au fonds d'investissement Butler CP. Le port de Marseille est bloqué, le PDG de la SNCM séquestré. Les seuls transports fonctionnant sont ceux qu'assurent la Corsica ferries et la Méridionale sur les lignes de Nice et Toulon. Le 26, grande manifestation, blocage du port pétrochimique de Lavera et du terminal pétrolier de Fos-sur-Mer, sérieux incidents à Marseille. Le 27, quatre marins STC, dont le secrétaire du syndicat Alain Mosconi, s'emparent du *Pascal-Paoli* et le détournent vers Bastia. Le 28, le GIGN reprend le contrôle du bâtiment et arrête les militants STC. Mais alors l'Assemblée de Corse adopte une motion demandant l'arrêt des poursuites à leur encontre (7). Le 30, attentat à la roquette contre le préfet de Corse à Ajaccio. Le 1^{er} octobre à Bastia, manif de solidarité envers les marins interpellés et affrontements violents avec la police. Quasi-blocus de l'île, après la fermeture des aéroports d'Ajaccio et de Bastia par le STC..... Et c'est là que la CGT arrête soudain le mouvement, en prétextant que la SNCM risque la cessation de paiement. Alain Mosconi la qualifie de traître, car non seulement elle fait cesser la grève, mais elle avait prétendu ne plus s'opposer à l'idée — que le STC défend — de fonder une compagnie maritime corse avec les collectivités locales dans son capital (8) et elle est revenue sur sa position.

En mai 2006, l'Etat n'est plus investi dans la SNCM que pour 25 % de son capital : après une recapitalisation de 142,5 M€ sur fonds publics, Butler CP en acquiert 38 %, Veolia Transport 28 %, les 9 % restants étant réservés aux salarié-e-s. Des clauses permettent en outre aux repreneurs de se désengager..... si la SNCM ne se voit pas attribuer la desserte des liaisons subventionnées. Les salarié-e-s de la compagnie acceptent le projet de relance présenté par les nouveaux ac-

tionnaires. Après une brève brouille avec la Méridionale (celle-ci disait avoir conclu un accord avec la Corsica ferries), la SNCM et elle s'entendent, en janvier 2007, pour répondre ensemble au nouvel appel d'offres lancé par l'Etat. Elles conservent ainsi le monopole des liaisons Corse-Marseille (de la mi-juillet 2007 à la fin décembre 2013), et l'argent qui va avec.

Mais la Corsica ferries conteste ce monopole en saisissant la Cour administrative d'appel de Marseille. Or, celle-ci déclare, le 7 novembre 2011, que la convention établie est illégale et enjoint à la Collectivité territoriale de procéder à sa résiliation amiable à compter du 1^{er} septembre 2012. Celle-ci accepte son jugement, mais décide dans le même temps de mettre en place une commission spéciale (9) pour étudier la faisabilité d'une compagnie régionale maritime.

Dans l'intervalle, en novembre 2008, Veolia Transport est devenu actionnaire majoritaire de la SNCM (à 66 %) en rachetant les parts de Butler CP, tandis que la situation financière de l'entreprise ne cessait de se dégrader. Aussi, en janvier 2011, démarre — à l'initiative de la CGT et du Syndicat autonome des marins de la marine marchande (SAMMM) — une grève qui durera sept semaines, les salarié-e-s refusant que soit réduit le nombre des rotations entre la Corse et Nice par le non-remplacement d'un navire. Le 10 mars, les forces de l'ordre débloquent le port de Marseille, mais quatre jours après les cégétistes votent à l'unanimité la poursuite du mouvement, convaincu-e-s que la mesure cache le désir de démanteler la société avec un possible désengagement de l'actionnaire principal, ce que la direction dément (10). Si la grève s'arrête bientôt, les négociations se poursuivent avec les syndicats sur le nombre de ferries à remplacer et de postes à supprimer ; en juin 2013, l'Etat et Veolia Transport, rebaptisé Transdev (11), s'accordent sur le « devenir industriel » de la SNCM : quatre navires devraient être renouvelés, et plusieurs centaines d'emplois perdus.

Un maintien sous perfusion inopérante

Alors que la SNCM est déjà en grande difficulté, la Commission européenne exige soudain d'elle le remboursement des 220 M€ d'aides publiques que lui a attribués l'Etat français entre 2007 et 2013 car elle les juge illégales — la Cour de justice européenne a en

6. Le STC obtient aussi une revalorisation de la prime d'insularité pour le personnel, et une prime exceptionnelle pour les agents de maîtrise des agences de Bastia et d'Ajaccio.

7. Mis en examen pour « détournement de navire » et « séquestration de personnes » (chefs d'inculpation passibles, respectivement, de vingt et dix ans d'emprisonnement), Alain Mosconi sera condamné, en décembre 2009, à un an de prison avec sursis ; ses deux frères seront relaxés, et le quatrième inculpé aura six mois de prison avec sursis. La SNCM a retiré sa plainte.....

8. La CTC possède par exemple plus de 60 % du capital dans la compagnie aérienne Corse Méditerranée (CCM).

9. Composée de membres de son Assemblée et du Conseil économique, social et culturel, d'universitaires, de juristes, d'économistes...

10. Selon elle, la diminution de ces rotations répond à une demande des autorités niçoises, adressée aussi à Corsica ferries, pour limiter les nuisances supportées par les riverains du port, et l'offre depuis Marseille a été augmentée en compensation.

11. Son PDG, Jean-Marc Janailac, est un proche de François Hollande.





effet remis en cause ce soutien financier, sur plainte de la Corsica ferries. De plus, Bruxelles exige le recouvrement par la France d'une autre aide (de 220 millions également) correspondant à des sommes octroyées par elle à la compagnie entre 2002 et 2006, parce qu'elles sont « incompatibles avec les règles de l'UE relatives aux aides d'Etat ». La SNCM n'est plus dès lors qu'en sursis. Ses problèmes structurels ne cessent de s'accroître, et sa « mission de service public » ne couvre plus que le tiers du trafic entre la Corse et le continent.

En décembre, Transdev accepte de prêter à la SNCM 13 M€ supplémentaires pour passer l'année. Le 31, le Premier ministre Ayrault annonce de son côté que l'Etat va lui en accorder 30. Mais, dès le 1^{er} janvier 2014, les salarié-e-s manifestent leur méfiance par rapport à la direction en faisant grève pour que les concurrents de la compagnie dans les eaux territoriales — en premier lieu la Corsica ferries, qui est sous pavillon italien — appliquent les lois françaises. Tout le transport de fret en Corse (notamment les clémentines) y est bloqué jusqu'au 9, jour où l'ensemble des syndicats participant au mouvement estiment avoir obtenu satisfaction sur leurs deux principales revendications : le renouvellement de la flotte et la question du pavillon français « premier registre ». Il y aura cependant une nouvelle grève, de six jours, en mars.

Et puis, le 2 mai, c'est le coup de grâce — donné par l'Etat : lors du vote pour renouveler le mandat du directeur, ses trois représentants à la SNCM s'abstiennent, signant l'abandon du plan de redressement qu'il soutenait pourtant depuis dix-huit mois. Cela permet à Transdev de prendre le contrôle de la compagnie en nommant à sa tête Olivier Diehl en remplacement de Marc Dufour, qu'ap-

puyaient les syndicats : son « pacte social » prévoyait 500 suppressions de postes (sur 2 600) et l'augmentation du temps de travail, mais avec, en contrepartie, la commande de quatre navires plus performants.

Le 24 juin, alors que démarre la saison touristique, une intersyndicale CGT, SAMMM, FO, CFE-CGC, CFDT, CFTC — donc sans le STC — appelle à un troisième débrayage en six mois contre les menaces qui pèsent sur l'entreprise (12). Le bruit court que Transdev veut réduire la SNCM aux seules rotations subventionnées avec Marseille. De plus, considérant que celle-ci n'a pas les moyens de reverser les sommes exigées par Bruxelles, Transdev ne cache plus sa volonté de céder ses actions si elle trouve preneur.

Début septembre, l'Etat accorde une rallonge de plus (10 M€) à la SNCM. En vain : le 4 novembre, elle dépose le

bilan. Pour provoquer la cessation de paiement, Transdev lui a réclamé le remboursement anticipé de deux créances (103 M€ et 14 M€ de prêts) qu'elle était dans l'incapacité d'honorer. Le parquet souligne le caractère inédit d'une telle procédure engagée par l'actionnaire principal d'une société.....

Depuis, à Marseille, les élu-e-s craignent que la ville ne s'embrase, car « l'abandon du plan de relance, c'est 2500 Marseillais au tapis, souligne Roland Blum, conseiller municipal UMP. Sans compter les 1 200 salariés des sous-traitants qui seront aussi touchés ». On évoque une perte sèche de 8 M€ dans le chiffre d'affaires annuel, en cas de défection de la SNCM, car le trafic avec la Corse y a frôlé le million de passagers en 2013. Vu l'impact de la CGT au Port maritime, il y aura forcément des grèves de solidarité qui mettront à mal l'activité économique.

Où des attitudes a priori étranges trouvent leur explication

Les multiples péripéties de la SNCM ont fait couler beaucoup d'encre journalistique pour désigner le ou les responsables de sa scandaleuse situation : pour *Le Figaro*, la CGT veut, comme d'habitude et sciemment, couler la boîte ; pour Mediapart ou Bakchich, qui privilégient les thèses complottistes, l'Etat torpille la SNCM afin de favoriser la Corsica ferries..... Pour le public, c'est souvent l'incompréhension totale face à des analyses dénonçant tel ou tel ennemi intérieur ou extérieur, et rien d'étonnant à cela car les protagonistes ne jouent pas forcément leur partie là où on les attend. En termes purement capitalistes, maintenir sous perfusion pendant des



12. L'Office des transports de Corse organisera un service de substitution, avec le concours de la Corsica ferries, pour limiter son impact, notamment au niveau du fret.

années une entreprise aussi peu rentable que la SNCM paraît une aberration. Mais la « bienfaisance » ou la « faiblesse » des pouvoirs publics à son égard, souvent pointée dans les médias avec ironie ou indignation lorsqu'ils lui injectent gracieusement de l'argent, s'explique d'abord par des enjeux électoraux et par la crainte des réactions sociales en cas de fermeture, en Corse mais surtout à Marseille.

A la CGT, l'enjeu boutiquier est d'importance : si la base défend bien sûr son emploi, il s'agit pour la confédération non seulement de conserver son bastion du port marseillais et de la SNCM, mais aussi d'avoir de quoi dealer avec l'Etat concernant EDF.....

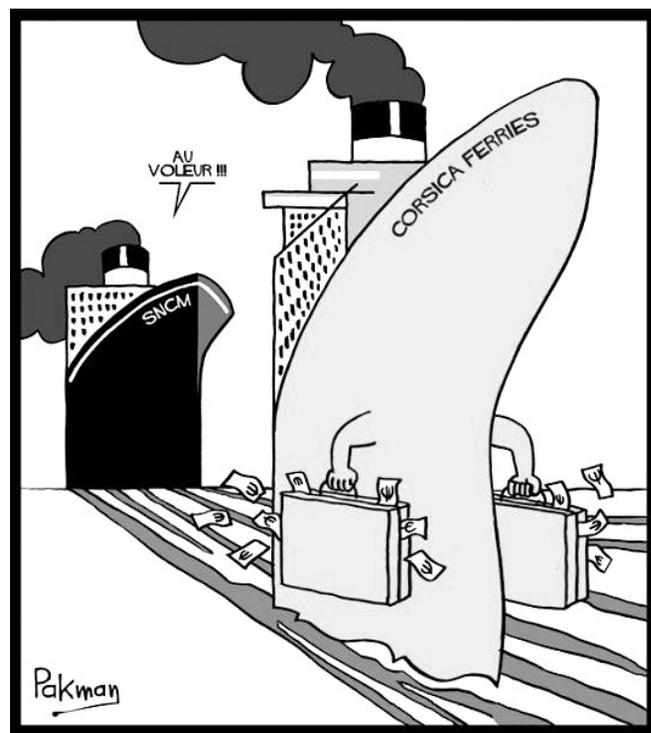
Autant de préoccupations franco-françaises que dénoncent les nationalistes corses. Car, dans l'île, la SNCM ne répond guère aux attentes de la population. De ce fait, si beaucoup déplorent le sort des « 600 familles » que toucherait sa disparition, peu de voix s'élèvent pour exprimer une volonté de l'empêcher. Sa flotte étant conçue uniquement pour un développement touristique, les proches à son égard — justifiés ou non — n'ont jamais cessé de pleuvoir : ses énormes bateaux, inadaptés à la très faible population insulaire, naviguent à vide une bonne partie de l'année, et sont de toute façon fort peu utilisés par elle (13) ; ses tarifs sont plus élevés que ceux de la Corsica ferries ; son personnel pléthorique abuse du monopole marseillais pour fournir un service minable ; etc.

Ce qui est en tout cas sûr, c'est que la moindre grève des transports paralyse la Corse, et que sa complète dépendance économique du continent rend vitales les liaisons avec lui. Voilà pourquoi le STC n'y a pas été mal vu

quand il a refusé de participer au dernier mouvement à la SNCM — et pourquoi il redit, dans un récent document intitulé « Pour une compagnie publique corse », être pour la création d'une entreprise financée et gérée par la CTC, qui desservirait uniquement l'île et y favoriserait l'emploi local (ainsi, une fois au chômage, le personnel de la SNCM irait pointer à Pôle emploi et serait recasé). Et il demande un référendum de la population insulaire pour se déterminer sur cette question.

Ce discours des indépendantistes reçoit en fait un écho favorable jusqu'au sein de la CTC, à présent. Déjà, en juillet 1982, le journal autonomiste *Arritti !* affirmait : « Au lieu de créer un secteur productif en vue de diminuer les importations de la Corse, la politique de continuité territoriale les subventionne » ; la baisse des tarifs étant fonction des quantités expédiées, les producteurs corses ne pèsent en effet rien face aux multinationales de la grande distribution. Il relevait aussi que les insulaires voyageaient surtout en avion (selon l'INSEE, ils totalisaient à l'époque 10 % des passages par bateau entre la Corse et le continent), et que la continuité territoriale profitait donc avant tout aux touristes. Quant aux emplois fournis actuellement par la SNCM, d'après le journal indépendantiste *U Ribombu*, un tiers seulement du personnel navigant permanent est domicilié en Corse, et 18 % du personnel sédentaire. Le grand gagnant de la continuité territoriale, c'est « le système CGT - SNCM - port de Marseille », en conclut-il.

Aujourd'hui, la SNCM est lâchée à la fois par ses actionnaires, par l'Etat et par l'Europe, et il n'y a plus guère que



les syndicats de l'entreprise — hormis le STC (14) — pour vouloir sa pérennisation, grâce à un repreneur qui achèterait les parts de Transdev et à qui on garantirait la subvention des lignes marseillaises. Le tribunal de commerce de Marseille a décidé, le 28 novembre, son redressement judiciaire (un « aboutissement malheureux mais inéluctable », d'après le Premier ministre Valls) en accordant six mois pour trouver ce repreneur (15). Mais Bruxelles veut toujours les 440 M€ d'« aides indues »..... et l'Office des transports corses demande maintenant à la compagnie de reverser 197 M€ donnés au titre de sa dernière concession (16).

La CGT rend quant à elle élus et actionnaires responsables du gaspillage de l'argent public ; elle rappelle les efforts déjà consentis par le personnel (une centaine de départs volontaires sédentaires et une centaine de postes non remplacés chez les navigants, ainsi que la diminution des jours de congés). Et, dénonçant la volonté, à la Méridionale et dans d'autres compagnies, d'abandonner le pavillon français — pour embaucher dans des sociétés de travail temporaire à l'étranger, sous pavillon international, des travailleurs sous statut détaché —, elle menace de grèves prochaines si aucune solution n'est proposée rapidement pour empêcher l'arrêt définitif de la compagnie.

Bref, en mai prochain, la bombe SNCM pourrait bien finir par sauter au nez du gouvernement — à moins qu'il ne trouve encore un moyen de retarder l'explosion ?

Vanina

13. Les nombreux « Corses du continent » y recourent malgré tout énormément.

14. Cet été, il s'est opposé à la reprise du service de réservation SNCM par le groupe Oscaro (une banderole disant : « Les salariés des agences corses ne sont pas des pièces détachées du service public. Non à leur transfert au sein d'Oscaro » est restée accrochée pendant des semaines au port de Bastia), et le projet a capoté.

15. Baja ferries offrirait le maintien de 600 salarié-e-s en CDI et de six navires, sur la seule rotation avec Marseille..... si Bruxelles abandonne le paiement des dettes réclamé.

16. La droite et les autonomistes pensent que l'Assemblée corse aurait dû être consultée sur cette démarche, mais la gauche (MRG) au pouvoir et les indépendantistes estiment qu'il s'agit avant tout de récupérer l'« argent de la Corse ».



Offensive s'arrête

Une revue ou une organisation révolutionnaire qui disparaît, ce n'est jamais une bonne nouvelle.

Pourtant cette autodissolution nous livre quand même des raisons d'espérer. Certaines meurent de leur belle mort, petit à petit, faute d'argent et de lecteurs. Ce n'était pas le cas d'*Offensive*. Après 10 années de fonctionnement c'est sur le constat de profonds désaccords que le groupe a décidé d'« arrêter l'aventure ». Il a réussi à tirer un bilan collectif (voir ci-dessous) et aucune des parties ne s'est laissée aller à poursuivre vaille que vaille une publication qu'ils ne sentaient plus ou à prolonger une organisation cahin-caha jusqu'à épuisement, comme on l'a vu si souvent par le passé.

Mais surtout l'héritage est conséquent : les questions soulevées autour de quelques thèmes qui ont divisé restent de réelles questions qui se posent à tous les révolutionnaires et que nul ne peut se targuer d'avoir vraiment résolues. A nous de poursuivre le travail ! Un seul regret, que parmi ces questions clairement posées ne figure pas la question sociale. Rajoutons-là !

L'*Offensive* Libertaire et Sociale, tout comme sa revue *Offensive*, est née il y a une dizaine d'années.

Le groupe politique affirmait vouloir appartenir à une galaxie libertaire, « apportant sa contribution au mouvement révolutionnaire », et ne pas être une énième organisation menant à « la » vérité révolutionnaire. L'OLS se vivait en coopération avec d'autres groupes, organisations, collectifs dans l'idée de participer, aussi modestement soit-il, à la transformation de la société. L'organisation OLS n'a jamais voulu être une marque qu'on apposerait en bas de tracts et autres pétitions, mais une manière de s'organiser de façon visible et affirmée, avec un mode de fonctionnement clair et ouvert à toutes et tous.

Reflète de nos engagements, la revue *Offensive* avait surtout l'ambition « de contribuer au renouvellement de la critique libertaire », pour interroger des clichés de nos milieux révolutionnaires, questionner le « sens commun » des milieux radicaux, prendre le contrepoint d'évidences un peu trop évidentes... Grain de sable pour faire penser, outil à faire réfléchir, écho de luttes et d'alternatives, *Offensive* souhaitait interpeller au-delà du petit milieu, pour s'ouvrir à d'autres. Et ce, grâce à une exigence de

qualité sur le fond comme sur la forme

Nous ne sommes pas les mieux placés pour tirer le bilan de tout ça, et nous nous garderons bien de dresser un tableau élogieux de notre parcours, de nos plus belles idées et réalisations. Nos productions écrites restent les témoignages de notre travail.

En revanche, nous constatons aujourd'hui, à l'heure où *Offensive* ferme boutique, que les militantes et militants qui sont investis ou se sont investis dans l'OLS ressortent avec des convictions, des engagements... Loin de tuer nos envies révolutionnaires – comme peut opérer parfois la lourdeur des organisations – l'OLS a ouvert nos appétits ; même si ces envies de changement nous mènent aujourd'hui dans des directions différentes et parfois discordantes.

C'est aussi ce constat qui a conduit à éteindre notre projet. Là où nous étions plus à tâtonner au début des années 2000, prêtés à explorer mille sentiers nouveaux, à engager le débat sans relâche, les avis des un-e-s et les opinions des autres se sont affirmés, et donc les contradictions se sont faites plus tranchantes dans le même temps. Aujourd'hui, la lassitude a gagné, la dynamique de notre groupe et le désir de faire ensemble ne rencontrent plus nos aspirations personnelles. Cela a contribué à affaiblir la revue, à la rendre moins mordante, moins en décalage, et donc à rendre nos apports plus pauvres

Malgré des retours favorables, des abonnés-e-s en nombre ainsi que des lecteur-rice-s toujours assidu-e-s, nous avons décidé il y a un peu plus d'un an de faire une pause. Un désaccord profond sur le contenu d'un dossier sur la violence avait révélé d'autres oppositions. Nous en avons ici relevé quelques-unes :

Autour de la critique de la société industrielle : Comment faire pour que la critique anti-technologique ne verse pas dans une mythification du passé ? Peut-on alimenter les valeurs que nous souhaitons défendre en s'appuyant sur le passé ? Nommer le mouvement anti-industriel de réactionnaire est-il un moyen de le disqualifier pour esquiver les questions qu'il soulève ? L'émergence des nouvelles technologies appauvrirait-elle les luttes, les engagements au profit d'un militantisme du zapping, plus éphémère ?

• Sur le féminisme : Le féminisme peut-il faire l'impasse sur la déconstruction du genre ? Peut-on lutter contre les dominations sans déconstruction ? L'idée de déconstruction conduit-elle inévitablement à nier toute idée de nature ? Les luttes pour la libération sexuelle

ne contribuent-elles pas à véhiculer des valeurs qui sont celles du néolibéralisme ?

• À propos de la famille : La famille peut-elle être une réponse au délitement des liens sociaux et des solidarités et un espace de résistance au capitalisme ? Ou ne reste-t-elle qu'une institution patriarcale qui socialise aux normes dominantes ?

• Sur l'autorité : La position d'expert, de spécialiste doit-elle être systématiquement l'objet de méfiance ? Est-il indispensable que des militants développent des savoir-faire et des connaissances spécifiques pour nourrir les luttes ? Peut-on faire autorité sans être autoritaire ?

• À propos de la violence : La violence des oppresseur-se-s peut-elle être utilisée à son tour par les opprimé-e-s pour s'émanciper ? Peut-on se contenter de la non-violence ? Toute violence sert-elle inévitablement le système capitaliste et l'Etat ? Est-ce que la violence des dominé-e-s exercée contre celle des dominant-e-s peut être l'objet de critique ?

• Autour de l'identité et de l'universalisme : La multiplication des identités ne brouille-t-elle pas la perception qu'on a des rapports de domination ? Cette atomisation des identités ne risque-t-elle pas de participer de la déstructuration du tissu social, des solidarités ? Les luttes sociétales (comme le féminisme, l'antiracisme...), que l'on dit plus facilement récupérables par le pouvoir, doivent-elles pour autant passer au second plan ? Situer d'où on parle est-il primordial pour lutter et penser ensemble ? Peut-on lutter ensemble sans partager certaines valeurs communes ?

Cette fois-ci, nous n'avons pas réussi à construire du commun à partir de ces questions, à tourner et à retourner ces désaccords en réflexion pertinente comme vous avez pu le lire parfois dans *Offensive*. Nos pratiques et nos modes d'action communs ont aussi pâti de ces oppositions. Et l'arrêt momentané de publication n'a pas conduit à produire de nouvelles envies, mais a, au contraire, agrandi les fissures qui étaient peu à peu apparues dans notre collectif. Certains et certaines se sont même mis-e-s en retrait ou retiré-e-s de l'élaboration collective.

Nous décidons donc d'arrêter l'aventure, avant que l'aventure ne nous arrête. Ce clap de fin est celui de l'OLS et non pas de nos désirs révolutionnaires et libertaires pour une société « fondée sur la solidarité, l'égalité sociale et la liberté ». En 2014 encore, tout comme en 2003, il nous apparaît nécessaire de s'organiser pour résister. « La lutte continue » pour nous, comme pour tant d'autres.

Offensive libertaire et sociale, décembre 2014

Burkina Faso : De la chute de Compaoré à une révolution confisquée

Arrivé à la tête de l'Etat avec le putsch du 15 octobre 1987, le capitaine Blaise Compaoré a assis son pouvoir en interne en maîtrisant l'appareil militaire et sur le plan international en jouant le rôle de pivot de la Francafrique et de l'impérialisme occidental dans le cadre de la lutte antiterroriste des années récentes. Mais ce régime dont certains thuriféraires français n'ont pas cessé de chanter les louanges(1) a fini par voir sa base sociale se rétrécir à un clan

familial et à quelques supplétifs attirés par la perspective du pouvoir et de l'argent facile. Encore prêt à manipuler la constitution comme il l'a toujours fait depuis 1991, Compaoré a été acculé à quitter le pouvoir par une insurrection populaire d'une ampleur inégalée. Malheureusement, la séquence politique qui a suivi semble montrer que la victoire du peuple n'est pas pour autant acquise.

Les fondements du régime Compaoré

Se référant dans les premières années de son régime au processus révolutionnaire initié par Sankara qu'il s'agissait alors de « rectifier », le régime de Blaise Compaoré s'est doté d'une façade civile à partir de 1991 avec l'adoption d'une constitution.

Malgré ce ravalement, le régime était demeuré fondamentalement militaire en s'appuyant sur l'armée, notamment sur le Régiment de sécurité présidentielle. Devenu, suite à la mort d'Houphouët-Boigny en 1993, une pièce centrale de la Francafrique dans la sous-région, il a pu compter durant tout son règne sur des soutiens renouvelés des politiques français qu'ils soient de « droite » ou de « gauche » malgré des crimes de sang à répétition et des implications dans des guerres civiles meurtrières dans les pays voisins

comme au Liberia et en Sierra Leone ou encore plus récemment encore en Côte d'Ivoire.

Paradoxalement, cela ne l'a pas empêché de se poser en médiateur dans les crises de la sous-région. En effet il a participé à la gestion de six crises ouest-africaines (Niger, Togo, Guinée, Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Mali) d'où l'étiquette de « pompier pyromane » qui a fini par lui coller à la peau, au point par exemple d'avoir été récusé par la partie malienne dans les négociations concernant la crise au Nord du Mali. Une autre opportunité dont il a su se saisir sur le plan international est la présence de groupes islamistes armés au Sahel.

Ainsi, depuis plusieurs années, il avait accueilli discrètement le redéploiement des troupes françaises, le commandement des opérations spéciales (COS), et les forces américaines dans le pays au titre de la « lutte contre le terrorisme ».

Une contestation sociale et politique ancienne

Le 3 janvier 1966, une manifestation populaire emmenée par les syndicats avait chassé du pouvoir Maurice Yaméogo, le premier président de ce qu'on appelait à l'époque la Haute-Volta. En 1975, ce contre-pouvoir syndical avait aussi mobilisé la population pour dissuader le général Lamizana de mettre en place un régime de parti unique. On voit donc que la capacité du peuple de s'opposer voire de mettre fin à un pouvoir dictatorial ou autoritaire n'est pas nouvelle dans l'histoire du pays. Sous le régime de Compaoré, comme souvent en Afrique ce sont les étudiants qui ont été les premiers à se mobiliser contre le régime, dès mai 1990, ce qui s'est soldé par une répression féroce organisée par la Sécurité présidentielle qui a torturé les étudiants et même assassiné le président de l'Association nationale des étudiants burkinabé (ANEB), Dabo Boukary.

Mais c'est surtout à partir de 1998 que le régime va être confronté à un mouvement de contestation de masse à la suite de l'assassinat du journaliste d'investigation, Norbert Zongo. Au moment de sa mort il enquêtait sur le décès de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, frère du chef de l'Etat, suite à son passage entre les mains des tortionnaires de la garde présidentielle. Durant près de deux ans, le régime fait face à une contestation sans précédent. après avoir fait des concessions apparentes tant sur le plan politique que judiciaire face à la demande de justice et de remise en cause du pouvoir patrimonial, le régime était revenu à ses fondamentaux, la représ-



1) Pour avoir un aperçu de ce qu'a été le lobby pro-Compaoré en France on peut être édifié en allant sur le site du CISAB <http://www.cisab.org/index.php>.

sion et l'intimidation de ses adversaires. Mais à partir de 2008, un nouveau cycle de mobilisations débute au sein de la Coalition contre la vie chère mis en place par les syndicats qui n'ont pas cessé de jouer leur rôle de contre-pouvoir. En parallèle d'autres mobilisations moins « centrales » ont eu lieu par exemple contre les compagnies minières dans le contexte du « boom minier » de l'or (cf CA précédent n° 244 novembre 2014), contre la culture du coton transgénique développée par

de certains produits de grande consommation, la suppression de certaines taxes, la réfection des routes dans les provinces, la fin de la pollution engendrée par les activités des transnationales minières, la fin de l'inamovibilité des directeurs généraux des entreprises d'État, la fin de l'accaparement des terres par les oligarques, l'amélioration du prix d'achat du coton aux producteurs et baisse du prix des intrants, le droit à l'orpaillage artisanal, etc. Sur ce mouvement populaire, sont venues en-

organisations qui ont été à la base du Collectif de lutte contre l'impunité né à la suite de l'affaire Zongo en décembre 1998 ou le CCVC en 2008. Plus récemment dans la même orbite est née l'Organisation démocratique de la Jeunesse (ODJ). Cependant après 2011, on assiste à l'éclosion de « mouvements citoyens » dont le plus médiatique est le Balai citoyen apparu en 2013 avec des chanteurs comme Smockey et Sams'K. Le Jah, notamment influencés par le mouvement Y'en a marre apparu à la même



Monsanto ou encore au sujet de l'accaparement des terres par l'agrobusiness, ce qui révèle bien le rôle de relais de l'impérialisme joué par un régime dont le caractère népotiste était bien connu, avec deux personnages centraux : le frère du président François Compaoré et sa belle-mère Alizeta Ouedraogo qui avaient la haute main sur les affaires économiques du Burkina.

En 2011, à la suite de la mort d'un collègue à sa sortie d'une garde à vue par la police, la version officielle d'un décès par une méningite met la ville de Koudougou dans un état d'insurrection. Le mouvement prend de l'ampleur dans tout le pays dans les semaines qui suivent. À la colère contre l'impunité, l'arrestation et la mort de manifestants se greffent d'autres revendications sociales, tel l'arrêt des coupures d'eau et d'électricité pour factures impayées, la réduction des frais d'inscription aux examens (BEPC, baccalauréat), des mesures vigoureuses contre la vie chère, l'indépendance de la justice et la sécurisation des magistrats, la subvention

suite se superposer des mutineries dans l'armée : environ huit vagues pouvant s'étendre sur plusieurs jours et à différentes garnisons en moins de deux mois et demi qui causent décès, viols, blessés, destructions de biens publics et privés, pillages. Le 14 avril 2011, la garde présidentielle elle-même se rebelle, obligeant Blaise Compaoré à fuir son palais quelques heures. Une fois que ses revendications ont été prises en compte, le RSP va être utilisé pour mater les autres mutins. Débutée en février 2011, l'expression étendue du ras-le-bol populaire n'a pris fin qu'en juin 2011.

Ces différents mouvements qui éclatent souvent spontanément en réaction à un événement (souvent de nature répressive étant donné la nature du régime) sont aussi inscrits dans un cadre organisationnel qui s'est créé à partir de la fin des années 1980 avec la création de la Confédération générale du travail du Burkina (CGT-B), puis du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP). Ce sont ces mêmes

époque au Sénégal.

L'éclatement du bloc au pouvoir et la mobilisation pour l'alternance

Durant les années 1990-2000, des élections ont bien eu lieu mais du fait de la fraude ou de la corruption des opposants par le régime, il n'y a pas eu de véritable opposition parlementaire, ce qui va changer pour la première fois à partir de 2010.

Zéphirin Diabré, plusieurs fois ministre dans les années 1990 et conseiller du président pour les affaires économiques, avant de poursuivre sa carrière à l'étranger, notamment au sein du PNUD, puis, de 2006 à 2011, au sein du groupe AREVA, crée son parti, l'UPC (l'union pour le changement). Lors des élections législatives de décembre 2012, si le parti au pouvoir, le CDP (Congrès pour la démocratie et le progrès) obtient la majorité des sièges à l'Assemblée nationale (soixante-dix sur cent vingt-sept), l'Union pour le progrès et le changement (UPC) fait une entrée remarquable, avec dix-neuf sièges, ce qui

fait de Zéphirin Diabré le chef de file de l'opposition.

La première mobilisation de masse organisée par cette opposition politique a eu lieu le 29 juin 2013 en réaction au vote de l'assemblée en faveur de la mise en place d'un sénat, une deuxième chambre que l'on soupçonne de faciliter un « tripatouillage constitutionnel ».

Ensuite, les événements vont se précipiter il y a un an environ lorsqu'apparaît plus clairement le projet de réforme visant à modifier l'article 37 de la Constitution, pour permettre à Blaise de rempiler en 2015 pour deux nouveaux mandats jusqu'en 2025...

Au début de l'année 2014, la crise qui couvait en interne dans le parti présidentiel, éclate alors au grand jour : un certain nombre de caciques du CDP — Salif Diallo l'ancien ministre de l'agriculture et surtout « l'homme des basses oeuvres » du régime, Simon Compaoré, l'ancien maire de Ouagadougou, Roch Christian Marc Kaboré l'ancien président de l'Assemblée nationale — face à la dérive monarchique du régime de plus en plus évidente, créent leur propre parti le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès). Après avoir hésité à faire adopter son projet par voie de référendum, le régime décide au dernier moment le 21 octobre de le faire par au moyen d'un vote parlementaire. En additionnant les voix du CDP à celle d'un autre parti, l'ADF-RDA, la majorité requise lui était acquise mais c'était sans compter avec la mobilisation du peuple burkinabé qui allait déjouer ces calculs politiques.

Le scénario de la chute de Compaoré

Le mardi 28 octobre une manifestation appelée par l'opposition et les mouvements citoyens atteint des niveaux inégalés. Les soutiens internationaux du régime lui demandent encore de retirer son projet. Mais il passe outre en mettant en place un dispositif sécuritaire pour faire voter les députés à l'abri des manifestations. Mais tout ce dispositif vole en éclats devant la détermination des jeunes qui ont bien compris que c'était maintenant ou jamais. L'assemblée nationale part en fumée, les députés s'enfuient et la loi ne sera jamais votée(2).

La mobilisation s'étant construite autour du refus de voir Blaise Compaoré se présenter à l'élection présidentielle de 2015, la radicalité du peuple insurgé les 30 et 31 octobre a surpris et paralysé les partis d'opposition et bon nombre des acteurs de la société civile. Pendant toute la mobilisation ces derniers estimaient que lutter pour le départ de Blaise Compaoré était en soi suffisant ce qui leur évitait d'avoir à s'exprimer sur leur projet poli-

tique.

Le vide politique créé par le départ de Blaise Compaoré qui s'annonce déjà le 30 octobre et qui devient effectif le lendemain va être comblé par la prise de pouvoir des militaires qui se fait dans une certaine confusion : le Général Traoré, chef d'état-major qui s'était mis en avant pour être chef de l'Etat est finalement écarté de même qu'un autre général Kwame Lougué dont le nom avait été scandé par certains manifestants. La venue au pouvoir du lieutenant-colonel Zida, n° 2 du RSP ne fait que confirmer que cette institution était le « vrai pouvoir » au sein du pouvoir burkinabé tandis que le soutien actif à ce dernier de la part des figures de certains « mouvements citoyens » comme le Balai citoyen ou le Collectif anti-référendum révèle a contrario le caractère superficiel de la politisation au sein de ces mouvements(3). En outre, ce qui est tout aussi révélateur aussi de cette fin de règne, c'est la fuite de Compaoré escorté par des éléments du RSP et finalement exfiltré par des militaires français vers la Côte d'Ivoire

Une transition politique en cours qui consacre la permanence d'un pouvoir militaire

Depuis le 31 octobre 2014, avec la prise en main par le lieutenant-colonel Zida de la situation, tout est allé très vite. Après l'adoption d'une charte de la transition, un conseil national de la transition a été mis en place puis le gouvernement. Les annonces n'ont pas manqué pour répondre à la demande de justice des victimes du régime Compaoré, au sujet de l'assassinat de Thomas Sankara et de Norbert Zongo notamment. La volonté de rupture s'est affichée avec le limogeage de certains responsables comme le directeur de la société d'électricité la SONABEL ou encore celui de celle des hydrocarbures, la SONABHY mais on peut voir cela comme des têtes jetées en pâture au peuple pour faire oublier que si la tête est partie, le coeur du pouvoir reste le même. En fait, le processus politique a été totalement court-circuité par Zida qui a réussi à s'imposer comme premier ministre alors que le chef de l'Etat. Kafando apparaît de plus en plus comme un président-potiche qui est là pour donner une façade civile à une transition essentiellement militaire. Zida semble vouloir imiter le populisme de Sankara en jouant de son charisme et en prenant des initiatives qui peuvent lui apporter une certaine popularité, par exemple en annonçant que les entreprises nationales qui avaient été privatisées pour un franc symbolique par le clan présidentiel seraient de nouveau nationalisées. Enfin tout récemment, ce sont les partis qui avaient soutenu la réforme constitutionnelle (le CDP et

l'ADF-RDA) qui ont été suspendus. Mais pour le moment, on ne sait pas pour qui « roule » Zida ? Pour le colonel Diendéré qui était le chef d'état-major particulier du régime depuis le coup d'Etat de 1987, qui a joué un rôle central dans le scénario de la chute de Blaise et qui n'a pas été inquiété depuis la transition à la différence du secrétaire général de l'ancien parti au pouvoir, Assimi Kouanda qui a été placé en détention ? Pour le chef de file de l'opposition au sein de la précédente assemblée, Diabré qui apparaît le mieux placé sans un scénario électoral classique, soutenu par les puissances occidentales du fait de son capital relationnel et de son néolibéralisme affiché ? Pour les dissidents du CDP du MPP qui ont quitté le navire avant la fin du règne Compaoré ou encore pour des courants sankaristes qui tirent un bénéfice relatif de la situation — plutôt symbolique que politique — et qui sont représentés à travers des figures en vue de la transition comme l'avocat Benewende Sankara ou le journaliste Chériff Sy? Ou tout simplement pour lui-même comme en témoigne son omniprésence — avec le cumul du poste de premier ministre et celui de la défense — qui ne peut que faire penser à un scénario à la Poutine.

Face au risque évident de confiscation de la victoire populaire, les syndicats ont adopté une position circonspecte. Ils ne prennent pas part aux institutions de la transition si ce n'est à la Commission de réconciliation nationale et des réformes pour y rappeler leurs revendications sur la défense des travailleurs et la lutte contre l'impunité. Sur un plan plus politique, la position du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCR) appelant à la poursuite de l'insurrection et de mise en place d'un gouvernement révolutionnaire « ouvrier et paysan » est restée sans effet sur la réalité. Ce parti clandestin apparu en 1978 se réclamant du marxisme-léninisme albanais d'Enver Hodja a été ensuite à l'origine de la création de la CGT-B et du MBHDP à la fin des années 1980. Il a souvent été présenté comme le grand manipulateur des mouvements de contestation du régime Compaoré mais ne semble plus être en mesure de jouer le rôle d'une avant-garde qu'il continue de revendiquer. On peut cependant miser sur la conscience politique accumulée au fil des mobilisations par le peuple burkinabé qui a chassé le dictateur choyé par les puissances occidentales afin qu'il ne se laisse pas déposséder durablement de sa victoire. En attendant, la question d'une alternative politique révolutionnaire à construire pour éviter un retour à la « case départ » reste posée.

PB

2)Le bilan de l'insurrection s'établit pour l'ensemble du pays à 24 morts et 635 blessés. La question de la recherche des responsables de ces victimes est aussi une question posée au nouveau pouvoir.

3)Une tentative de manifestation contre la prise du pouvoir par les militaires a eu lieu le dimanche 2 novembre sur la place de la Révolution mais elle a été dispersée

Une révolution dans la vie quotidienne

A partir du moment de la coercition - Canton de Ciziré, Rojava

À travers les territoires administratifs du canton de Cizire (kurdistan syrien est), les gens travaillent, la plupart du temps sur une base volontaire, pour une transformation ambitieuse de la société.

Les médecins veulent construire un système de santé moderne et gratuit mais aussi, nous ont-ils dit, pour collecter et diffuser les savoirs locaux disparus pour soigner et pour changer les conditions de vie en général. Ils veulent, disaient-ils, construire un mode de vie libéré des séparations - entre personnes et entre les gens et la nature - qui provoquent les maladies physiques et mentales. Les universitaires veulent orienter l'éducation vers les questions sociales actuelles. Ils projettent, disaient-ils, l'abandon des examens et la suppression des clivages entre enseignants et étudiants et entre les disciplines établies. La nouvelle discipline de "jinoology" (la science des femmes) construit une alternative prenant en compte la mythologie, la psychologie, la science et l'histoire. À tout moment et partout, nous ont-ils dit, les femmes sont les principaux acteurs économiques et les responsables des thématiques comme «éthique et esthétique», "liberté et beauté", "contenu et forme". La révolution vise à dépasser les limites imposées à ces activités, limites instaurées quand l'Etat représente un modèle du Pouvoir.

On nous a répété encore et encore que la coexistence et la coordination d'identités préexistantes et transversales doivent remplacer la formule "un drapeau, une langue et une seule nation". Ainsi la nouvelle administration regroupe des

quotas de représentants des communautés kurdes, arabes et assyriennes, nommés selon leurs propres pratiques. Bien que les milices et les forces de sécurité sont ethniquement mixtes, les groupes assyriens ont leurs propres bataillons. La vie quotidienne a changé surtout pour les femmes, qui étaient auparavant confinées à une vie domestique. Bien que les rues soient encore principalement le territoire des hommes, les femmes ont mis en place leurs propres structures d'enseignement et leurs propres conseils locaux. Toutes les instances politiques mixtes doivent compter 40% de femmes et toutes les co-représentations (*représentation double pour éviter la corruption* ndt) doivent inclure une femme. Les femmes sont donc à la fois organisées de façon autonome dans la révolution et leurs thèmes archétypaux. À Qamislo, les panneaux d'affichage montrent plus les femmes combattantes de l'YPJ que les hommes de l'YPG. On peut y lire «Nous allons vous défendre».

Des membres de l'YPJ nous ont parlé de l'organisation non-hiérarchique qui existe au sein des milices. Selon elles, les commandantes sont élues mais elles participent à toutes les activités de la vie communautaire comme tout le monde. Mais tout n'est pas amour et post-structuralisme. La discipline est également une partie importante de l'éthique et de l'esthétique de la vie quotidienne. Les femmes dont nous avons vu l'intégration dans les forces de sécurité (Asayish) apprenaient assises en rangs. Ce fut un peu un choc, le premier jour de notre

visite, d'être accueillis par une ligne de stagiaires en uniforme, alignées debout avec une parfaite rigidité et répondant avec précision et force aux ordres, comme dans toute armée. Des vidéos de formation des YPG, mises en musique, passent sur toutes les chaînes TV. Même à l'université, où les jeunes vivent collectivement, la cuisine et le nettoyage sont réalisés d'une manière super efficace: les tâches sont réparties entre tous et exécutées efficacement, dans une parfaite conjonc-

tion égalitaire, horizontale, et auto-disciplinée. Une autre ambiguïté éthique et esthétique concerne la prégnance d'Ocalan, le leader du PKK, ou «Apo» (le nom que lui donnent plus communément les gens quand ils l'écrivent sur les murs et le gravent sur leurs armes). Sa photo est accrochée au mur dans presque chaque pièce. Le «revirement libertaire» du PKK, auquel le PYD du Rojava est affilié, - son rejet de la structure hiérarchique entre autres choses - a été initié par lui. Il est intéressant de noter que ça eut lieu après un séjour dans cette même région, avant son arrestation en 1999, même s'il a toujours attribué cette évolution au domaine des idées.

Les autres images qui ornent les murs, les panneaux et les murs des ateliers sont celles des martyrs - leurs visages portés sur un fond coloré indiquant leur organisation. N'est-il pas significatif qu'Ocalan soit la seule personne en vie à avoir cet honneur, un leader avec lequel personne ne peut communiquer directement et sans pouvoir de facto?

Affaiblir l'Etat

L'enjeu de la révolution, de nombreuses personnes nous l'ont dit, n'est pas de remplacer un gouvernement par un autre, mais de mettre fin à l'autorité de l'Etat. Cette question, le co-président du Congrès national kurde l'a dit, est "comment gouverner non pas avec le pouvoir, mais contre le pouvoir". Le pouvoir étatique a été dispersé par divers biais. La formation des populations dans les Asayish se déroule sur une grande échelle, de façon à ce que tout le monde soit formé. C'est une façon de tenter de répartir les moyens de coercition à tous. L'auto-défense du peuple, comme on nous l'a dit, est "tellement importante qu'elle ne peut pas être déléguée". Grâce à l'éducation (non seulement dans l'utilisation des armes, mais aussi par la médiation, l'éthique, l'histoire du Kurdistan, l'impérialisme, la guerre psychologique menée par la culture populaire et par l'importance de l'éducation et de l'auto-critique), un combattant en charge d'un centre d'entraînement nous l'a dit, l'objectif final est d'abolir les Asayish tous ensemble.

La nouvelle administration (avec un parlement et 22 ministères) qui est nommée pour le moment par divers partis et organisations, mais qui devrait à terme être élue, a pris en charge certaines fonctions de l'Etat. Lorsqu'au printemps 2012, l'ISIS atteint le Rojava, anticipant le carnage d'une confrontation entre Isis et Assad et voyant l'opportunité de la situation, les forces kurdes ont encerclé les forces étatiques syriennes dans Derik et négocié leur départ (sans leurs armes). Après consultation des autres forces politiques et sociales de la région, la même chose ar-



riva dans tout le Rojava. Toutefois, le régime Assad n'a pas été complètement éjecté. Dans Qamislo, la plus grande ville du Cizire, il contrôle encore une petite zone avec l'aéroport. Le vieil État continue également de fonctionner en parallèle avec les nouvelles structures. Les hôpitaux syriens au sud acceptent encore certains des malades les plus graves et le régime verse encore des salaires à des fonctionnaires, y compris à certains enseignants.

Pendant ce temps, la nouvelle administration est limitée par plusieurs éléments autonomes. Indépendamment d'elle, les communes (conseils de quartier ouverts et hebdomadaires, avec leurs propres unités de défense locales et des sous-conseils dédiés également à la jeunesse, aux femmes, à la politique, l'économie, les services publics, l'éducation et la santé) et les conseils au niveau de la ville et du canton, composés de délégués élus par eux, règlent les problèmes pratiques qui peuvent être résolus immédiatement. L'administration et les communes ont été mis en place par le TEV-DEM, une coalition d'organisations, comprenant le PYD, les coopératives, les écoles professionnelles, les organisations de femmes et de jeunes et les partis politiques alliés. Toutes ces organisations ont leurs propres structures décisionnelles et parfois leurs propres programmes éducatifs dans leurs «centres culturels» «maisons» et «académies». Le résultat de tout cela est à la fois que chaque entité politique a des liens horizontaux et transversaux complexes avec les autres et aussi qu'il y a beaucoup de réunions auxquelles aller.

Et la destruction de la valeur?

La production agricole ou industrielle du Rojava est faible, malgré son sol plat et fertile. La plupart des terres du «grenier à blé» de la Syrie ont été détenues par l'État et utilisées pour la monoculture du blé et l'extraction pétrolière. Ses populations kurdes souvent ont immigré vers les villes du sud pour former la fraction de la classe ouvrière aux plus bas salaires. La nouvelle administration a pris la terre et en distribue des parcelles à des coopératives auto-organisées qui travaillent à développer l'élevage et accroître et diversifier les cultures. Les faibles quantités de pétrole extrait sont raffinées pour produire du gasoil médiocre distribué aux coopératives et autres institutions cantonales, ou vendu sur le canton. Les productions des coopératives sont vendues soit à l'administration, soit via le bizarre système de prix contrôlés par l'administration. L'administration fournit à chaque ménage une ration de pain. La contrebande est énorme.

Les observateurs de ces changements les décrivent simplement comme des

solutions pratiques au problème de ravitaillement de la population dans un contexte de guerre et d'embargo. C'est très différent de la façon dont on décrit les transformations concrètes et immédiates dans la sphère domestique. La milice des femmes, membres de l'YPJ, nous a parlé d'«un espace ouvert pour la libération»: «Tu prends part à la vie d'une façon nouvelle et, lorsque tu es avec d'autres, tu réalises alors que tu es un pouvoir.» Et elles disent: «quand les gens nous ont vues nous battre aux côtés des hommes, ils ont également accepté que nous luttons contre les mentalités machos, masculino-centrées». Nous n'avons pas parlé de l'autonomisation positive, qui a du résulter de la nécessité de perturber les relations d'exploitation et d'échange marchand. Peut-être que les gens avec qui nous étions amenés à parler, étaient principalement des classes moyennes, bien que ce fait en lui-même soit également significatif.

D'une certaine manière, l'opposition à l'État est une opposition au capital, au niveau de sa force globale. La nouvelle administration, de leur point de vue, s'oppose à l'OTAN de deux façons: d'abord contre la Turquie, soutien de l'ISIS, ensuite contre les États-Unis et le capital international (auquel on peut assimilé le KRG dont les deux familles dominantes construisent actuellement d'une part des camps de réfugiés et d'autre part des autoroutes et des centres commerciaux). Ils ne se font pas d'illusions sur les motivations de ceux qui leur apportent un soutien militaire: «Tout le monde, y compris les États-Unis aujourd'hui, explique que nous sommes de leur côté!» dit le TEVDEM en riant. Mais il n'y a pas d'opposition à la valeur, qui continue d'exister dans sa forme habituelle. Ceux qui réfutent les déclarations plus qu'enthousiastes de militants occidentaux sur la nature révolutionnaire de ce qui se passe au Rojava, ont raison de décrire le processus comme la construction d'un bouclier contre la guerre actuelle et l'oppression la plus brutale, utilisant ainsi que le ferait une armée, un nouveau type d'idéologie, remplaçant celle de la libération nationale (1).

La situation a aussi quelque chose en commun avec la trajectoire des luttes de ces dernières années à travers le monde. L'Etat, désormais un agent du capital mondial, est considéré comme le coupable par les mouvements regroupant classes moyennes et prolétaires. Simultanément, la nation est perçue comme une force permettant de s'y opposer. Les luttes convergent dans l'idéologie citoyenniste (avec les hiérarchies de race et de genre associées). La transformation en cours au Rojava repose dans une certaine mesure sur une identité kurde radicale et une orientation substantielle de classes moyennes, qui, malgré un

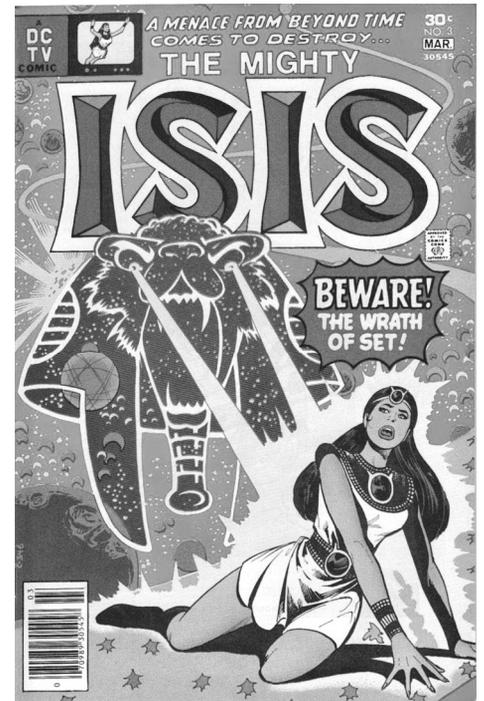
discours radical, a toujours un certain intérêt à la continuité du capital et de l'Etat.

Pourtant, en même temps, on y retrouve aussi les aspects aigus que présentent les luttes issues de la crise: ses émeutes. À certains égards, les stratégies développées au Rojava sont nées de l'analyse de l'échec des émeutes: en 2004, quelques

mois seulement après la formation du PYD, un soulèvement des Kurdes exigeant leur liberté politique de l'Etat syrien s'est immédiatement confronté à la torture, aux assassinats, aux emprisonnements, mais aussi une longue période de répression brutale. « Nous avons décidé, se souviennent-ils, que nous ne referions pas les mêmes erreurs ». Bien que ce qui se passe n'est pas la communisation(2), c'est un véritable mouvement contre le pillage étatique et la coercition, en combattant d'une part militairement sur ses frontières et d'autre part en partageant le pouvoir à l'intérieur, par sa diffusion entre tous. En ce sens, les limites des luttes au Rojava sont les mêmes que celles des luttes partout ailleurs, où la relation entre la force de travail et le capital devient une question de répression, et des luttes qui prennent cette répression comme un point de départ. Ces luttes se déroulent loin des bastions de la reproduction du capital et ne sont pas appelées à dépasser les rapports d'exploitation. Ce qui sera intéressant au Rojava, qui est pour l'instant largement coupé de la force du capital mondial, est ce que les luttes feront émerger des relations d'exploitation: au-delà de la distribution des terres, au-delà de l'assignation à différents types de travail, des prix et des salaires, des importations et des exportations. Quelles transformations de la propriété et des relations dans la production les femmes exigeront-elles à leur retour des milices? Le 24 décembre 2014 - Rebecca C.

Trad: XYZ-OCL Nantes le 28/12/14

source: <http://kurdishquestion.com/kurdistan/west-kurdistan/rojava-a-revolution-in-daily-life.html>



(1) Il Lato Cattivo (2014) - La question kurde <http://endnotes.org.uk/en/il-lato-cattivo-the-kurdish-question-isis-usa-etc>

(2) SIC - International Journal for communisation (2 0 1 1) <http://sic.communisation.net>

La guerre des drones

Le drone chasseur-tueur – appelé Reaper, la faucheuse – est l'arme de prédilection des Etats Unis qu'ils utilisent au Pakistan, au Yémen, en Somalie, en Irak ... Avec le drone, les Américains ne combattent plus l'ennemi ; ils pratiquent l'exécution, décidée dans des bureaux, de cibles de combattants présumés. Finis les cercueils de soldats à rapatrier, le coût politique des victimes américaines à assumer ; les drones sont devenus aujourd'hui l'outil du terrorisme d'Etat des Etats-Unis, ... d'Israël et demain ce sera l'outil des européens et tout particulièrement de la France.

Un peu d'histoire

Des projets de drones ont émergé dès les années 1970 en réponse à la crise politique aux Etats-Unis liée à la guerre du Vietnam et ses victimes américaines que le pouvoir politique avait toutes les peines du monde à assumer devant son opinion publique. D'après Grégoire Chamayou, chercheur en Philosophie et auteur du livre « Théorie du drone » (paru en avril 2013 aux éditions « la fabrique ») les étapes de l'utilisation des drones sont assez banalisées. La première phase c'est la guerre au Kosovo en 1999 où des drones non armés sont utilisés à des fins de surveillance et de reconnaissance. La deuxième phase, ce sont les drones armés en appui des troupes au sol, pendant la guerre en Afghanistan à partir de 2001. La troisième étape, c'est aujourd'hui la chasse à l'homme par les airs, avec des drones armés (Afghanistan, Pakistan, Yémen, Irak, ...).

La propagande et la réalité

On trouve dans la propagande, l'idée que le drone, comme moyen de tuer, serait « éthique ». Eh oui !, Le drone sauverait des vies, ... Les vies de nos pilotes de chasse... Quant à ceux qu'on est amené à tuer, il est beaucoup plus précis que les fameuses « frappes chirurgicales » de la guerre en Irak. En effet, les missiles tirés détruisent toute forme de vie dans un rayon de 15 m autour de la cible humaine désignée ! En conséquence, sachant que ces techniciens de la mort peuvent se tromper de cible, on devine le nombre d'assassinats commis par ce type de terrorisme.

Les Américains utilisent des drones armés depuis la guerre contre le terrorisme après le 11 septembre 2001, lancée par Bush et poursuivie par Obama. En 2012, l'armée américaine possédait plus de 160 drones Predator (sans armement) et 70 Reaper (avec missiles). Ces « faucheuses », nom donné aux drones Reaper, seront près de 200 en 2015. Même s'il est très difficile d'obtenir des chiffres officiels sur le nombre de personnes tuées par les frappes de ces « faucheuses », les recherches du Bureau of Investigative Journalism, une ONG britannique, ont permis de recenser plus de 400 tirs au Pakistan entre 2004 et 2014, 80 frappes confirmées au Yémen, une dizaine en Somalie...

Selon ces mêmes estimations, les tirs de drones dans ces trois pays auraient fait entre 3 100 et 5 000 victimes. A noter que les Etats-Unis ne sont pas officiellement en guerre au Pakistan, au Yémen ou en Somalie. Il s'agit donc bien d'exécutions en dehors de toutes juridictions internationales. La stratégie de lutte anti terroriste US a évolué avec le Reaper ; il ne s'agit plus d'extirper l'entière d'un réseau comme pour Al Kaïda, trop long, coûteux et aléatoire ; les Américains se contentent de faucher les « têtes » au fur et à mesure qu'elles réapparaissent, d'où l'importance des dégâts collatéraux occasionnés.

Bientôt des drones policiers

On peut, en toute logique, se poser la question de l'utilisation d'un certain type de drones par la police dans des conflits sociaux divers et multiples. Nous avions déjà relaté sous cette rubrique (octobre 2014) la mise au point d'un drone anti-grèves, anti-manifestations par une entreprise sud africaine, « Desert Wolf ». Ce type de drone ne lance pas des missiles mais des balles en caoutchouc, des grenades, etc. et est bien sûr muni de caméras. Comme on pouvait s'y attendre, des projets de drones policiers sont testés aux Etats-Unis. Ce type de drones trouvera facilement des acheteurs... Rappelons que dans le cadre de la primaire socialiste à Marseille, le PS s'est demandé si on devait envoyer, dans les quartiers Nord de Marseille, l'armée ou des drones ! Les syndicats de flics seront pour ces drones policiers, à condition toutefois qu'ils ne suppriment pas des postes ; en contrepartie le nombre de blessés parmi la police devrait encore baisser. De plus les primes de risques et le statut social risquent tout de même de s'effondrer.. Pour nous, je crains que l'utilisation d'un nouveau modèle de lance-pierres ne suffise pas... Soyons inventifs !

Les socialistes

toujours au rendez-vous !

L'armée française possède déjà plusieurs modèles de drones dits tactiques (sans armement), comme les Harfang fabriqués par une filiale d'EADS. Il y a 10 ans, le gouvernement a lancé un prototype de drone de combat. Le projet appelé Neuron (sans e...) est conduit par Dassault dans le cadre d'une coopération européenne. Un premier vol d'essai s'est déroulé sur la

base militaire d'Istres (13) voici 2 ans. Le ministre actuel de la guerre, Jean-Yves Le Drian, socialiste, écrivait en mai 2013 : « Enfin il y a le plus long terme, avec le champ des drones de combat qui, à l'horizon 2030, viendront compléter voire remplacer nos flottes d'avions de chasse. Ce rendez-vous, nous ne le manquerons pas »...

Parer au plus pressé : acheter US !

Aucun Etat européen ne s'attend à voir arriver des drones armés de fabrication européenne avant au moins 2020. La Grande Bretagne possède déjà des « Reaper » armés, utilisés en Afghanistan. L'Italie a aussi acheté des Reaper et se pose la question de les armer. En Allemagne, après 2 ans de débats, la ministre de la défense a annoncé cet été que le pays allait se procurer des drones armés. La Pologne veut aussi s'équiper. Quant à la France ? Elle vient d'acheter des « Reaper » aux américains. Le premier drone « Reaper » français a été immédiatement utilisé dans le ciel malien pour des missions de reconnaissance car nos drones ne sont pas encore armés. En fait l'armée française et le P.S. au pouvoir en « meurt d'envie ». Reste un problème à régler : Choisir les cibles pour nos drones armés risque d'être interprété, par une partie de l'opinion publique, comme un rétablissement de la peine de mort ! On peut craindre que le PS ait ce « courage politique » très prochainement. !

Israël, l'autre Etat pionnier

L'entreprise française Thalès est en train de développer le drone militaire Watchkeeper en partenariat avec le fabricant d'arme israélien Elbit, dont les drones ont été utilisés à Gaza, tuant une centaine de civils. Le modèle développé par Thalès est un drone servant à des missions de surveillance, à envoyer des images du terrain d'opération, à identifier et localiser les cibles. Techniquement, il pourra être équipé de missiles. En septembre, des militants ont occupé une usine de Thalès pour protester contre cette coopération israélo-française. Quant à la CGT de Thalès, elle est inquiète et s'interroge sur cette coopération... interrogez-vous, il en restera toujours quelque chose !

Sources : Bastamag.net

Brother



Armes de la police : action contre Lacroix-Alsetex à Paris

La devanture d'un local appartenant au champion mondial de la pyrothnie a été re décorée début décembre en plein Paris. Cette action visait le groupe Etienne Lacroix, qui se vante plus rarement d'être aussi l'un des fournisseurs officiels de l'Etat français en armes de maintien de l'ordre. Elle produit toute la panoplie des grenades meurtrières, dont celle qui a tué Rémi Fraisse le 26 octobre. Sur la façade défraîchie ont été affichées des dizaines d'images terribles qui ne font qu'éprouver les conséquences de ce morbide commerce : blessures graves aux visages, yeux crevés, tympan perforés, mutilations souvent irréversibles (une vingtaine de cas recensés en quelques années)... Histoire de rappeler à Lacroix qu'il ne sera pour nous jamais question d'oublier, ni de pardonner, tous les coups qu'Alsetex nous inflige tous les jours avec ses armes soi-disant non létales ».

Source : Viméo.com.

Action contre Nobel Sports à Pont-de-Buis (29)

Début décembre, 200 à 300 personnes ont manifesté contre la production par l'usine de Nobel Sport à Pont-de-Buis d'armes non-létales, comme celles employées à Sivens.

Source: Zad news.

« Detekt », un logiciel contre la cybersurveillance

Amnesty International vient d'annoncer le lancement d'un logiciel gratuit permettant de vérifier si un ordinateur est surveillé par des logiciels espions. Lancé en partenariat avec les ONG Privacy International (qui organise entre autres les Big Brother Awards à travers le monde), Electronic Frontier et Digitale Gesellschaft, ce projet baptisé « detekt » est le premier du genre à destination du grand public. Les gouvernements ont de plus en plus souvent recours à des technologies qui leur permettent de lire les courriels privés de militant/e/s et de journalistes et d'allumer à distance la caméra et le micro de l'ordinateur de ceux-ci afin d'enregistrer leurs activités. A l'origine de ce logiciel, disponible en 6 langues, dont l'anglais, l'italien et l'espagnol (mais pas encore en français), se trouve Claudio Guarnieri, un chercheur allemand spécialisé dans les questions de sécurité. « Detekt » ne fonctionne toutefois pas comme un antivirus, car il ne supprime aucun fichier. Si des menaces sont détectées, l'utilisateur doit considérer que sa machine n'est plus suffisamment sûre, la déconnecter d'Internet et consulter un professionnel. Cet outil s'utilise quand votre ordinateur est hors ligne en mode administrateur. Il s'agit d'une première version et des bugs sont existants, notamment sur Windows 8.1. Ce logiciel est téléchargeable sur GitHub. A noter que la coalition contre l'exportation illégale de technologies de surveillance dont Amnesty International est membre, estime que le commerce mondial des technologies de surveillance représente 4 milliards d'euros par an et qu'il est en expansion permanente.

Source : amnesty.fr

« Anonymous » s'attaque à la gendarmerie française

Aux manifestations organisées le 22 novembre contre les violences policières suite à l'assassinat de Rémi Fraisse, se sont jointes des opérations menées sur le Net par un collectif affilié à Anonymous. C'est ainsi qu'une vingtaine de sites Internet dont celui du syndicat de policiers « Alliance » ont été rendus indisponibles. Ce collectif a surtout piraté le forum d'un site Internet dédié aux réservistes de la Gendarmerie, destiné à faire connaître la réserve et à mettre en relation les réservistes et candidats. Ce collectif affirme avoir réussi à pirater les noms, adresse e-mail, adresse IP et mot de passe de quelques 2 000 membres inscrits sur ce forum et a publié une capture d'écran de la base de données en guise de preuve. D'autres actions ont été menées notamment contre le site de l'association nationale des officiers de réserve de la gendarmerie nationale (Anorgend), qui a été piraté pour en modifier la page d'accueil, tout à la gloire d'Anonymous. Dès la fin octobre, Anonymous avait réagi à la mort de Rémi Fraisse en annonçant une « opération Testet » pour s'opposer au barrage de Sivens. S'en était suivie une série d'actions menées notamment contre le site officiel du département du Tarn ou celui de la FNSEA.

Source : numerama.com

« Carte santé » pour les SDF de Marseille

L'élue précarité de la municipalité de Marseille, le SAMU social et la compagnie d'assurance privée AG2R la mondiale voulaient faire porter aux personnes SDF de la ville des badges. L'objectif : faciliter le travail des services de secours. Sur ce badge, attaché à l'extérieur et visible, devaient être écrit le nom, le prénom, le numéro de sécurité sociale, les maladies chroniques dont souffre la personne : diabète, insuffisance cardiaque, VIH, schizophrénie, etc.. Ce badge était distribué avec un cordon pour l'accrocher à un sac ou autour du cou. Mais les concepteurs de ce badge ont fait une

erreur car ce document portait au verso un triangle jaune. Une polémique a donc éclaté, bien médiatisée à cause de la ... couleur, beaucoup plus que sur le fichage ! Néanmoins, il a tout de même été remis à 300 sans-abri. Un collectif de personnes vivant dans la rue, « le jugement dernier » a appelé à manifester le mercredi 3 décembre devant l'hôtel de ville pour dénoncer cette forme de stigmatisation. Une centaine de personnes a répondu à cet appel. La municipalité UMP de Marseille a finalement renoncé à généraliser la distribution de cette « carte de secours ».

Source : millebabords.org

Implication des européens dans les crimes de la CIA

La publication du rapport de la Commission du renseignement du Sénat américain sur les tortures commises par la CIA a confirmé la complicité des états européens dans les crimes commis par les services de renseignements américains. Au niveau des vols de restitutions de la CIA sont impliqués : la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Grèce, la Turquie, Chypre, l'Espagne, le Portugal, la Finlande, la Suède, l'Islande, le Danemark, l'Autriche, la République tchèque, la Croatie et l'Albanie.

Au niveau des prisons secrètes de la CIA en Europe, sont impliqués la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie, la Pologne et la Lituanie.

Quant à l'espionnage numérique des activités de télécommunication et d'Internet de la population européenne, il semble que la police allemande et la gendarmerie française, entre autres, aient pu y participer. Pour en avoir confirmation, il faudra peut-être attendre la publication de nouveaux documents détournés par Edward Snowden.

Source : wsws.org

Grève patronale

En 2010, le ministère de la Justice avait lancé un énorme marché public afin de centraliser toutes les interceptions (écoutes téléphoniques, SMS, fax, mails, factures détaillées, etc.) et toutes les géolocalisations menées par les forces de police et de gendarmerie. Ce marché public a été remporté par la multinationale Thalès (ex Thomson). Cette fonction devait être réalisée dans un bunker de cette société dans les Yvelines (78). Mais, cette construction à 130 m au-dessus du niveau de la Seine, a naturellement pris du

retard. Les principales sociétés (Elektron, Foretec, SGME et Midi System) chargées jusqu'ici de réaliser les écoutes pour le compte de l'Etat et évincées par Thalès ont, en novembre, arrêté de prendre toute nouvelle réquisition. Cette grève patronale a foutu la merde car au moins une dizaine d'écoutes ordonnées par des magistrats ont été retoquées. Mais, l'Etat a trouvé 2 entreprises « jaunes » pour résoudre ce problème : Ameecs et Azur Integration.

Source : liberation.fr

Big Brother

Quelques clés pour comprendre l'agitation nationaliste en Catalogne

I

Nous vivons une époque de grande confusion. Le bouleversement de la société dans le contexte de ce qui apparaît de plus en plus comme la crise terminale du système capitaliste ne semble être pour le moment que source de confusion dans les consciences. La réémergence des courants nationalistes en est un exemple. Depuis quelque temps, à mesure que les Etats-nations consolidés au cours du XXe siècle commencent à souffrir du déclin de l'accumulation de capital à l'échelle mondiale, ces courants favorisent l'émergence de mouvements centrifuges et sécessionnistes dans les territoires dont ils pensent qu'ils ont plus de chances que d'autres d'obtenir une position avantageuse dans le cadre de la restructuration capitaliste transnationale. Ainsi s'explique la réactivation des tendances nationalistes en Flandre, en Ecosse, en Padanie, en Catalogne et dans le Pays basque, pays intégrés dans des Etats dont l'équilibre socio-économique et territorial a été mis à mal par l'aggravation de la crise capitaliste mondiale.

Ces nationalismes émergents sont donc à comprendre comme des mouvements de réaction aux transformations du capital à l'échelle mondiale : de l'Etat-nation du capitalisme ascendant nous sommes en effet passés à l'Etat transnational du capitalisme en déclin. La nécessité de l'accumulation de capital (délocalisation et internationalisation du processus de production et de reproduction sociale), tout en remettant en question l'Etat-nation traditionnel, favorise une nouvelle réorganisation territoriale à l'échelle planétaire, qui pousse à l'émergence d'une nouvelle classe (ou groupe d'intérêts) politico-gestion-

COURRIER DES LECTRICES

Suite à un article de CA 243 - octobre 2014 - évoquant la mobilisation autour du projet de référendum sur l'indépendance de la Catalogne, référendum finalement annulé par la Généralitat face à sa condamnation par Madrid, (un point de vue opposé était déjà publié dans le CA n°237) une camarade nous a transmis cet article très critique sur la revendication identitaire... Il nous paraît important d'alimenter le débat théorique. L'Organisation Communiste Libertaire aborde par ailleurs ce thème des luttes de libération nationale sur son site avec une position spécifique.

Commission Journal Courant Alternatif

naire. En d'autres termes, la restructuration mondiale du capital suppose une réorganisation – ainsi qu'une rénovation générationnelle – de la classe dominante. A cette rénovation contribuent les acteurs du système de représentation (partis politiques, syndicats, organisations culturelles et universitaires, médias, etc.), la bourgeoisie autochtone subsidiaire par rapport au capital transnational, les hauts dirigeants d'entreprises transnationales et les hauts fonctionnaires, qui disposent, grâce à des mécanismes d'adhésion clientélares, d'une base sociale légitimatrice et fonctionnelle.

Le fait même que le capital transnational supprime l'Etat-nation hérité du XIXe siècle offre incontestablement aux classes dominantes de territoires que l'histoire a plus ou moins consolidés sur la base d'une série de traits communs (baptisée « identité nationale ») la possibilité d'assumer le rôle de gestionnaires d'un développement capitaliste parvenu à un nouveau stade, en fonction de la position qu'occupe la « nation » dans la chaîne transnationale de production et de réalisation du capital.

En ce sens, il ne fait aucun doute qu'une Catalogne indépendante pourrait offrir à certains plus d'occasions de promotion sociale dans les tâches de gestion et de représentation publique qu'une Catalogne intégrée à l'Etat espagnol. Journalistes, professeurs, artistes, intellectuels, professionnels de la politique et même petits fonctionnaires locaux auraient les moyens de s'insérer dans la hiérarchie clientélaire permise par la gestion du capital à l'échelle nationale. En fin de compte, c'est cette occasion de promotion sociale au sein du système de représentation – et de rétribution – capitaliste qui assure la cohésion de la base sociale nationaliste, en Catalogne comme en Espagne et comme ailleurs.

II

La réalité économique de la Catalogne est celle d'un pays en état de forte dépendance dans la chaîne transnationale d'accumulation de capital – tout comme l'Etat espagnol, d'ailleurs. La Catalogne représente en-

viron 18,5 % du PIB espagnol, avec un poids déterminant et croissant du tourisme. Le commerce, l'hôtellerie et les finances représentent 56 % du PIB catalan, contre 21 % pour l'industrie. Cela dit, la forte pénétration du capital étranger à tous les niveaux de l'activité économique catalane confirme sa dépendance vis-à-vis du capital transnational. Une dépendance financière et technologique qui la place en position subordonnée dans la chaîne de production et de réalisation du capital à l'échelle planétaire. Depuis l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne, la prise de participations et les absorptions d'entreprises catalanes par le capital étranger n'ont jamais cessé. La part du capital transnational est bien supérieure à celle du capital détenu par la bourgeoisie autochtone. Il suffit pour s'en convaincre de voir quels sont les principaux ressorts de l'activité économique : automobile, chimie, alimentation, tourisme. Et c'est bien cela qui offre aux élites nationalistes la possibilité de jouer le rôle de gestionnaires territoriaux subordonnés dans la chaîne d'accumulation de capital transnational. C'est cela qui sous-tend objectivement le discours réactualisé sur l'indépendance nationale et la stratégie de la classe dominante catalane.

Bien que le discours nationaliste se nourrisse de banalités anthropologiques, de manifestations folkloriques, etc., il a connu dernièrement une évolution, passant de ce que nous pourrions appeler un nationalisme ethnico-culturel à un nationalisme à caractère toujours plus administratif, ce qui n'est pas sans rapport avec les transformations récentes de la domination capitaliste.

De même que la Catalogne s'est convertie en un pays capitaliste transnationalisé, la population catalane s'est internationalisée (immigration), de façon particulièrement nette ces dernières décennies (1). D'où le changement de discours des nationalistes et des indépendantistes en général, passés de l'emphase identitaire ethnico-culturelle à la recherche d'adhésion au moyen d'arguments de type fiscal et administratif (« Madrid nous vole ») et de promesses sur le fait qu'une Catalogne indépendante de Madrid disposerait de plus de res-

1- 2,7 millions des 7,5 millions d'habitants de la Catalogne sont nés hors de la région (1,4 million dans le reste de l'Etat espagnol, 1,3 million à l'étranger) (données 2013). Si l'on tient compte en outre des descendants d'étrangers nés en Catalogne (les xarnegos), on constate que la base du sentiment identitaire-culturel sur lequel se fonde l'idéologie nationaliste catalane est fort réduite. C'est peut-être ce qui explique le glissement vers un nationalisme administratif et les mots d'ordre du genre « Sont catalans tous ceux qui vivent et travaillent en Catalogne ».

sources, donc pourrait assurer de meilleurs services, le bien-être de tous, etc. C'est par ce biais que les élites nationalistes comptent gagner le soutien de la population qui, de par sa condition d'origine et de classe, regarde d'un œil indifférent cette confrontation entre élites nationalistes espagnole et catalane. D'où cette situation paradoxale à nationalistes catalans qui sont en train de démanteler le système de santé et d'enseignement et qui continuent parallèlement à privatiser dans leur propre intérêt les services publics font de l'alibi du déficit fiscal l'axe fondamental de leur stratégie politique (2).

La réactivation du nationalisme en Catalogne, avec pour objectif immédiat la convocation d'un référendum sur l'indépendance, constitue, de la part du président du gouvernement catalan (membre de *Convergència i Unió*, CiU), une manœuvre de diversion visant à détourner l'attention de la grave détérioration sociale engendrée par les réductions de dépenses publiques (coupes dans le budget de la santé, de l'assistance sociale, de l'éducation) et les privatisations de services, faites au profit des entreprises (multinationales et catalanes) liées à l'administration et des appareils de représentation (partis, syndicats...). Il n'y a, sur ce plan, aucune différence entre les souverainistes et indépendantistes catalans et les nationalistes espagnols du gouvernement central (3).

En Catalogne comme partout ailleurs, le discours nationaliste mêle des éléments de nature très diverse : rappel d'offenses historiques, interprétations plus ou moins biaisées d'événements du passé, problèmes administratifs et territoriaux, réalités pratiques (langue, fiscalité), exploitation de mythes et de sentiments relevant de la métaphysique de l'identité, du « peuple », etc., sans oublier le rôle rassembleur joué par des entités sportives multinationales. Ce véritable fourre-tout idéologique illustre bien le degré de confusion et le faible niveau politique du débat sur la question nationale. C'est ce qui explique que, sous la bannière catalane vedette de la fête du 11 septembre 2013, l'on ait pu trouver à la fois des nationalistes historiques de la petite et moyenne bourgeoisie, des groupes de gauche à la recherche d'une place dans le système de représentation, mais aussi des aventuriers et arrivistes de toute sorte, dont des économistes de l'école néolibérale nord-américaine, et jusqu'aux membres du gouvernement.

La dépolitisation réelle qui s'exprime dans le « débat » nationaliste est à la source de la pratique triomphaliste et euphorisante, lourde des ambiguïtés et des contradictions typiques de toute manifestation citoyenniste (interclassiste), que l'on a pu observer le 11 septembre 2013. C'est ainsi que dans la chaîne humaine formée le long du territoire catalan à l'occasion de la dernière fête nationale de Catalogne, l'on a pu voir les indignés de la place de Catalogne et des représentants de la Généralité, dont le conseiller Felip Puig (4), se donner littéralement la main.

Cela prouve le succès, tout au moins temporaire, de la manœuvre de diversion engagée par le président de la Généralité de Catalogne après la fête du 11 septembre 2013 : la question nationale et celle du référendum sur l'indépendance ont eu un effet démobilisateur, reléguant dans l'ombre les agressions (coupes budgétaires) auxquelles le gouvernement de la Généralité se livre en même temps qu'il encourage la mobilisation nationaliste (5).

III

Que le problème national en Catalogne ait un fondement réel et objectif, en lien direct avec le fonctionnement actuel de l'Etat espagnol, cela ne fait aucun doute. Mais ce n'est là que le constat d'une évidence. Car au fond la question n'est pas tant le droit, légitime, à l'indépendance que le sens qu'a l'indépendance dans les conditions actuelles de reproduction capitaliste à l'échelle mondiale. Que peut signifier « indépendance nationale » dans un monde dominé par le capital transnational et l'organisation politico-administrative supranationale ? Les classes dominantes à l'échelon national sont, de fait, des gestionnaires subordonnés des entités supranationales (UE, OTAN, etc.) qui déterminent concrètement les mesures et les moyens (juridiques, économiques, de droit du travail, etc.) que les gouvernements nationaux sont appelés à mettre en œuvre. L'indépendance nationale, dans ce contexte, c'est l'indépendance des élites dominantes nationales vis-à-vis de leurs administrés au sein du territoire national, conformément aux directives énoncées dans le cadre des institutions du capital transnational. Autrement dit, la capacité à s'imposer avec une certaine légitimité. (...)

A ce stade de développement du système capitaliste mondial, le problème national prend en réalité la forme d'une opposition entre deux

fractions de la classe gestionnaire dominante. D'une lutte entre deux élites du système de représentation, gestionnaires de deux territoires concurrents dans le cadre de la chaîne capitaliste transnationale. On a donc affaire à l'expression spectaculaire d'un conflit limité opposant deux fractions d'une même classe pour la défense de leurs intérêts respectifs. Mais quand il s'agit de questions structurelles – de leurs intérêts communs, devrait-on dire – renvoyant à leur identité de classe dominante, comme lors du vote par le Parlement de Madrid de la loi réformant le code du travail, les nationalistes de *Convergència i Unió* (CiU, coalition de partis catalans de centre droit) soutiennent ouvertement les nationalistes espagnols (6).

On remarquera en outre que le rôle rassembleur du nationalisme se vérifie des deux côtés. La rentabilité politique du discours nationaliste est indiscutable, pour les partis nationalistes espagnols (PP et PSOE en premier lieu) comme pour les catalans. La question nationale au sein de l'Etat espagnol est un problème juridico-administratif sans solution, mais qui, régulièrement attisé par l'un ou l'autre camp, permet à la machine médiatico-spectaculaire de se déployer pleinement, en assommant la population consommatrice d'opinions diverses, de lieux communs, de préjugés historico-culturels. N'oublions pas non plus que, lorsque la fracture sociale s'élargit et devient flagrante, comme cela s'est déjà produit dans l'histoire, le recours à la métaphysique nationale est un outil de rassemblement et de cohésion très utile à la classe dominante.

La fête du 11 septembre 2013 est à comprendre comme une simple mise en scène. Autant qu'une manifestation témoignage, elle fut un acte de reconnaissance et de soumission des masses – de la fameuse « société civile » catalane, mobilisée par l'ANC (l'Assemblée nationale catalane) – envers les représentants politiques catalans, destiné à leur permettre de négocier avec l'Etat central en position de force, grâce à la légitimité que leur conférait le million et demi de Catalans ayant pris part à la chaîne humaine du nord au sud du pays. Comme si cette mobilisation massive avait la moindre signification pour un gouvernement qui, au niveau de l'Etat central, recourt à tous les alibis possibles pour justifier son nationalisme espagnol, héritage de la dictature franquiste.

2. Trois jours après la fête du 11 septembre 2013, le ministère de la santé de la Généralité faisait un pas de plus vers la privatisation de la santé en ordonnant la cession à une entreprise privée d'un certain nombre de chambres de l'Hôpital-Clinique de Barcelone.

3. La participation directe ou indirecte des professionnels de la représentation politique au capital ou aux conseils d'administration des entreprises bénéficiaires des plans de privatisation et du système de marchés publics traduit bien la subordination aux intérêts du capital du système de représentation

4. Felip Puig, le conseiller actuel du ministère catalan *Empresa y Ocupación*, s'est fait remarquer par son talent répressif dans le meilleur style franquiste, à l'occasion notamment des mobilisations des indignés sur la place de Catalogne. Les images de l'intervention brutale de la police catalane placée sous ses ordres ont fait le tour du monde.

5. A la différence de ce qui se passe à Madrid, où les mobilisations massives contre la police du gouvernement autonome (les « marées blanches », par exemple) ont réussi à stopper le cours des privatisations des services publics.

6. Fin juin 2012, CiU s'est prononcé en faveur de la réforme du droit du travail soumise par le PP au Parlement espagnol, à laquelle s'opposaient PSOE, ICV, IU et ERC, entre autres.

7. CiU a pris même part à la rédaction de la Constitution, tandis que, lors du vote au Parlement espagnol, certains représentants de la gauche nationaliste catalane (ERC) se sont abstenus, le seul à voter contre étant le sénateur Lluís Maria Xirinachs.

8. Avant les manœuvres du gouvernement de Madrid et les pressions de la bourgeoisie catalane (les organisations patronales entretiennent l'ambiguïté dans cette affaire), les premiers désaccords sont déjà apparus sur la question du référendum. *Unió Democràtica* s'est déjà prononcée contre l'indépendance, et CiU sème la discorde en proposant trois questions au référendum [depuis elle s'est prononcée pour le oui-non à la consultation du 9 novembre 2014].

9. La Catalogne et la communauté autonome de Madrid se sont battues jusqu'au bout pour obtenir l'implantation du supercasino Eurovegas. Le lendemain même de l'annonce de la victoire de Madrid, le président de la Généralité lançait le projet BCN World, un mégacomplexe de loisirs conçu par l'un des artisans de la bulle immobilière dans le Pays valencien.

10. Le *Círculo de Economía* est un lobby détenant un pouvoir officieux (la fraction hégémonique du capital catalan) qui ne cache pas son intervention publique en Catalogne. De fait, c'est lui qui, par l'intermédiaire de son président d'alors, José Manuel Lara, propriétaire du groupe de médias Planeta et financier du nationalisme espagnol, mit fin au premier gouvernement tripartite et finit par précipiter le retrait de la politique du président de la Généralité, Pasqual Maragall. (...)

11. Comme le professe la CUP, dont la présence au Parlement de Catalogne est symbolique.

Dans le cadre des grenouillages de négociations – menées souvent dans l'ombre – entre nationalistes catalans et espagnols, une seconde manœuvre de diversion joue son rôle, qui consiste à tirer la problématique nationale sur le terrain des bagarres juridiques et constitutionnelles. La question nationale tend ainsi de plus en plus à devenir une affaire de professionnels empêtrés dans des discussions et des récriminations sans fin, caractéristiques du byzantinisme parlementaire et extraparlémentaire.

IV

Les nationalistes catalans ont leur part de responsabilité dans les conséquences du passé récent, et en particulier du pacte de transition qui a légitimé la continuité avec la dictature franquiste. N'oublions pas que la Constitution de 1978 entérine, entre autres aberrations, l'unité de l'Espagne et le rôle de l'armée comme garante de cette unité. Et que cette Constitution, négociée avec la fraction opportuniste du franquisme, a été approuvée par les partis censés constituer l'opposition à la dictature, dont les nationalistes catalans de CiU (7).

Dans le cadre de la représentation politique de l'Etat espagnol, il y a effectivement un problème d'ordre nationaliste, qui renvoie à la conception fétichiste de l'Espagne que la droite – et la gauche – espagnole défend de manière obsessionnelle. Aussi paradoxal et anachronique que cela paraît, il faut bien admettre que toute cette rhétorique sur le thème de l'Espagne, c'est l'héritage mental du phalangisme, dont l'obsession patriotique a été entretenue par l'Etat franquiste et maintenue en vie par le pacte de continuité de la transition. (...)

Fin septembre 2013, l'appareil de la gauche nationaliste espagnole a lancé l'idée, par l'intermédiaire du groupe Prisa et de l'ancien chef de gouvernement Felipe González (PSOE), qui représente les intérêts de divers groupes économiques espagnols et transnationaux et qui fut l'un des artisans de la transition, d'une réforme de la Constitution permettant l'instauration d'un Etat fédéral. Compte tenu des fractures toujours plus évidentes au sein du bloc nationaliste catalan (8), on peut se dire que le dénouement à court terme de la question nationale passera par la redéfinition de l'Etat espagnol entant qu'Etat fédéral, ce qui permettra aussi de régler le partage territorial entre les diverses oligar-

chies régionales en fonction des intérêts du capital transnational. Au bout du compte, le débat nationaliste aura servi de rideau de fumée pour faire passer les réformes (droit du travail, retraite, privatisations) nécessaires à l'adaptation de l'Etat espagnol aux exigences actuelles du capital.

V

(...) Quel modèle de pays proposent les nationalistes catalans ? L'expérience récente nous oblige à dire que, en matière de clientélisme et de réseaux de corruption destinés au financement des partis et à l'enrichissement personnel de hauts fonctionnaires et de divers prébendés de fondations et autres institutions, les gestionnaires et représentants du nationalisme catalan ne se différencient en rien de ceux de l'autre bord (affaires Banca Catalana, Pallerols, Palau, etc.).

En ce qui concerne les aspects structurels de la gestion socio-économique (réforme du droit du travail, privatisations, criminalisation et répression de la contestation politique et d'initiatives de base amenées à sortir d'un cadre législatif toujours plus restrictif, etc.), on se doute bien qu'il n'y a guère de différences non plus entre nationalistes catalans et espagnols. Ils partagent une même conception crapuleuse de la politique, fondée sur la gestion et l'expropriation sociale des biens publics, et une même idée du développement du pays, fondé sur les mouvements spasmodiques et spéculatifs du capital (immobilier) (9), le tourisme, l'exploitation intensive de la force de travail précarisée et l'expropriation des biens communs par le biais des privatisations (de l'eau, des terres, des structures de santé et d'enseignement, etc.). D'un côté comme de l'autre, le projet nationaliste consiste à remodeler la dépendance envers les institutions politico-économiques (UE, BCE, FMI, etc.) garantes de la soumission du pays au capital transnational.

On peut donc dire que le discours nationaliste n'est, au bout du compte, qu'un emballage servant à masquer une querelle de comptables, puisque tout ce tintamarre nationaliste a pour arrière-plan une bagarre fiscale entre gestionnaires de l'Etat central et gouvernement autonome catalan sur la part de la richesse sociale à transférer par le biais de l'impôt. De fait, pour les habitants dont l'identité, en Catalogne comme en

Espagne, est d'être force de travail, l'alternative que nous sert le baillage nationaliste est fictive, s'agissant de modification substantielle de leurs conditions de vie matérielles.

(...) La radicalisation du discours nationaliste de CiU, le parti de la bourgeoisie et du capital catalans lié au Cercle d'économie (10), n'est que la conséquence de l'intransigeance nationaliste de l'Etat central, un Etat géré par cette croûte persistante de franquisme que constitue le PP. Ce à quoi a toujours prétendu et prétend encore aujourd'hui CiU, c'est à une place confortable pour les intérêts de la bourgeoisie catalane au sein de l'Etat espagnol.

La Gauche républicaine de Catalogne (ERC) est, elle, un produit typique de l'opportunisme petit-bourgeois, qui s'est saisi de l'indépendantisme comme d'une marque d'identité politique et se trouve à présent à la remorque de CiU – tout comme, à l'époque du tripartisme, elle marchait derrière la gauche institutionnelle (PSC et ICV). En pratique, l'opportunisme de l'ERC est une façon de prendre acte du faible écho de l'indépendantisme au sein de la population de Catalogne. Du point de vue de la représentation politique, l'indépendance de la Catalogne dépendra, en dernière instance, de la capacité de l'ERC à entraîner la base de CiU et celle des sociaux-démocrates vers le projet indépendantiste. Chose peu probable, ou dont l'effet sera pour le moins limité. (...)

VI

Il convient par ailleurs de se poser une autre question : un nationalisme de gauche et anticapitaliste est-il possible, et dans quelle mesure (11) ? En d'autres termes : peut-on associer libération nationale et libération de classe compte tenu de l'évolution du capital – des relations de classe, qui outrepassent la problématique de l'Etat-nation ? N'est-il pas objectivement impossible d'articuler de façon cohérente les deux notions ? Et ne serait-ce pas cette incompatibilité objective qui explique la faiblesse et la confusion dont fait preuve l'indépendantisme de gauche, anticapitaliste, lorsqu'il s'agit d'élaborer un discours – ce qui le place à la remorque (dans le rôle du dénonciateur) du nationalisme de droite, bourgeois, qui, tout en souffrant des contradictions inhérentes aux transformations du capitalisme, continue à être fonctionnel à l'organisation transnationale de la domination de classe ?

Au fond – compte tenu du fait que l'évolution de la domination capitaliste se traduit par la dissolution irréversible des traits culturels, identitaires et par une tendance à l'homogénéisation donnant naissance au citoyen-consommateur, et que c'est désormais la marchandise qui partout, de façon plus ou moins pénétrante, définit le mode de vie – un projet national anticapitaliste ne doit-il pas nécessairement intégrer le refus de la société industrielle et du « progressisme » techno-scientifique, donc du mode de vie imposé par le capital ? Est-il possible de préserver des traits identitaires, et notamment la langue, sans un retour en arrière vers des unités territoriales aux contours perceptibles, consciemment et pratiquement détachées de superstructures transnationales (donc autarciques, indépendantes du procès général de production de marchandises à l'échelle transnationale) ? Peut-on parler sérieusement d'indépendance des communautés nationales sans remettre d'abord en question la société industrielle et ses implications « culturelles »

La langue comme véhicule de communication est un fait social soumis aux déterminations imposées par l'évolution et les transformations de la communauté des locuteurs et de leurs relations avec d'autres communautés linguistiques, mais aussi et surtout par son insertion dans l'échange général (marché). Dans le cas des communautés soumises à l'échange général de marchandises imposé par l'ordre capitaliste, la préservation d'une langue dépend de sa position fonctionnelle dans la dynamique générale de l'échange, autrement dit de sa corrélation avec les langues des nationalités hégémoniques. (...) Jusqu'à quel point, donc, la préservation d'une langue « minoritaire », autrement dit fonctionnellement secondaire dans le circuit général de production et de reproduction capitaliste, est-elle viable sans une rupture explicite avec la mondialisation homogénéisatrice induite par la dynamique du capital ? De même que la formalisation de l'indépendance politique consacre la dépendance véritable du pays dans le cadre du marché transnational, l'affirmation officielle de la langue autochtone cache une dépendance réelle vis-à-vis de la langue hégémonique. Officialiser une langue minoritaire dans ce contexte revient en pratique à instaurer un Etat multilingue où la langue autochtone reste subordonnée et reléguée à un cadre

de second ordre. Dans le cas d'une Catalogne formellement indépendante, qui peut croire que l'officialisation du catalan préservera celui-ci de la pression « culturelle » des langues actuellement hégémoniques dans le cadre des échanges (anglais et castillan) (12) ?

VII

(...) N'oublions pas que, à côté des nationalistes, il y a des hommes et des femmes qui se reconnaissent simplement dans le fait d'être force de travail dans un monde hostile dominé par le capital, et dont les conditions d'existence dépendent de leur capacité à survivre dans ce territoire

particulier qu'est le marché de la force de travail – un espace qui, conceptuellement et pratiquement, dépasse les frontières du territoire national.

Affirmer l'existence de ces hommes et de ces femmes, c'est reconnaître un fait objectif, empirique, en rapport avec la vie quotidienne de ceux qui survivent en vendant leurs capacités ; mais c'est aussi faire un choix en affirmant une identité consciente et concrètement étrangère à la chaîne clientélaire du système de représentation nationaliste (13).

Corsino Vela, octobre 2013

Après la consultation du 9 novembre 2014

(...) A l'issue de la consultation sur l'indépendance de la Catalogne – que la Généralité a finalement pu organiser en recourant à un stratagème formel – il apparaît que le nombre de voix résolument indépendantistes (compte tenu du taux de participation, de l'ordre de 35%) tourne autour de 1,8 million. Ce chiffre peut être considéré actuellement comme un plafond, vu que, dans les rangs des nationalistes catalans, des socialistes (qui dans certains municipalités ont appelé à voter) et des vieux staliniens, comme dans une bonne partie de la bourgeoisie catalane et du capital transnational présent dans le pays, on penche pour le oui-non (oui à un Etat catalan, mais pas indépendant) – autrement dit, pour une formule de type Etat libre associé.

Néanmoins, le problème reste, fondamentalement, la position de Madrid, le gouvernement central se refusant catégoriquement à tout dialogue ou toute éventualité de réforme de la Constitution tardo-franquiste de 1978. A son tour, la Généralité semble bien résolue à convoquer un référendum et à déclarer unilatéralement l'indépendance. Ce qui serait problématique, compte tenu des taux prévisibles de participation et de vote indépendantiste dans une telle consultation, probablement très éloignés de ceux enregistrés au Québec ou en Ecosse (où la tendance indépendantiste a pourtant échoué). Le pire, bien sûr, serait que cette farce de gangsters politiques évolue en drame sous la forme d'un affrontement social, le fanatisme nationaliste espagnol venant contaminer le nationalisme catalan qui, jusqu'à présent, revêt un caractère modéré.

Au total, le plus grave, dans cette dialectique nationaliste, c'est qu'elle a ramené toute forme de mobilisation dans le cadre revendicatif symbolico-spectaculaire du nationalisme et de l'indépendantisme, alors que le processus de privatisations, de restrictions budgétaires dans l'assistance sociale, la santé, l'éducation poursuit son cours, en Espagne comme en Catalogne, au bénéfice des élites gestionnaires des deux pays et en collaboration avec les mêmes entreprises transnationales. Plus lamentable et ridicule encore est le rôle de porteur d'eau joué par une partie de la gauche qui se dit anticapitaliste (CUP) dans un processus dominé non seulement par la bourgeoisie catalane, mais par sa faction la plus arriviste et crapuleuse, dont le noyau est constitué par la nouvelle génération de CiU et d'ERC. (...)

Cela dit, l'éventuelle conversion de la Catalogne en pays indépendant, et en tant que tel extérieur à l'Union européenne, aurait pour résultat, dans l'état actuel des choses – et à la lumière de certains documents rendus publics – un pays dirigé par les fractions de la bourgeoisie liées aux intérêts du capital financier des pays émergents. Un pays non soumis à la régulation de l'UE offre sans doute des opportunités à certaines fractions du capital financier transnational et au blanchiment d'argent. Et bon nombre d'indices laissent penser que c'est dans ce sens que les choses vont aller.

C. V.

12. L'Etat catalan imposera-t-il l'usage obligatoire du catalan dans tous les documents (correspondance, publicité, actes publics avec traduction simultanée, etc.) des multinationales qui opèrent dans le pays? Personne ne se rend-il compte du ridicule de l'intervention de la mission officielle de la Généralité à Hollywood, venue réclamer le doublage en catalan de la production cinématographique nord-américaine – ce à quoi les magnats de l'industrie audiovisuelle ont bien sûr opposé un refus sans concession.

13. Un problème de fond se poserait alors aux gestionnaires d'une Catalogne indépendante. Que faire, par exemple, des femmes et des hommes qui, profitant de l'occasion, ne voudraient pas rester espagnols sans être contraints d'adopter la nationalité catalane, simplement parce qu'ils ne se reconnaissent dans aucun principe d'identité nationale? La Constitution de la Catalogne indépendante attribuera-elle le statut de citoyen résident apatride à ceux qui ne désireront professer aucune religion d'Etat-nation? La Catalogne indépendante sera-t-elle la terre d'accueil des hommes et des femmes libérés du stigmatisme national-espagnol et catalan ?

L'économie en brèves

Les revenus des grands patrons

Le cabinet Proxinvest a publié son rapport sur la rémunération des dirigeants des sociétés cotées en bourse. Leur revenu annuel représentait de 400 à 1 110 années de Smic chacun en 2012, de 4,8 millions d'euros pour Maurice Lévy (Publicis) à 14,9 millions d'euros pour Bernard Charlès, patron de Dassault Systèmes. Les revenus pris en compte dans cette étude totalisent les salaires fixes, variables et/ou exceptionnels, les stock-options et les actions gratuites. Ils ne comprennent pas, par contre, certains autres avantages comme ceux en nature (voitures, logements de fonction par exemple), le complément de retraite surcomplémentaire alloué à certains dirigeants de grandes entreprises notamment.

Source: observatoire des inégalités

Plus de 110000 SDF

L'INSEE estime le nombre de SDF à 81000 adultes (dont 45000 nés à l'étranger) et 31000 enfants en 2012 (dans les agglomérations de plus de 20000 habitants). Les personnes hébergées par les associations sont comptabilisées parmi les SDF. Ce sont surtout les SDF nés à l'étranger qui ont des enfants avec eux. 1 sans-domicile sur 3 vit avec moins de 300 euros par mois. Le quart d'entre eux travaille. La dernière enquête sur le sujet remonte 2001. Entre 2001 et 2012, le nombre de SDF aurait augmenté de 44%. L'augmentation est de 34% chez les seuls francophones, mais avec une forte pointe en région parisienne: +84%!

Environ 30 % des sans-domicile sont hébergés dans un logement fourni par une association ou un organisme d'aide. Leur confort est plutôt meilleur que celui des squatters. Ensuite, un tiers bénéficie d'une place dans un centre d'hébergement collectif où l'on peut rester la journée. Un peu moins de 4 sans-domicile sur 10 sont dans une situation beaucoup plus précaire : 12% sont accueillis dans des centres d'hébergement d'urgence qu'il faut quitter le matin sans place assurée pour le soir suivant, 16 % sont hébergés dans un hôtel et 10 % sont sans-abri.

L'enquête s'est également intéressée aux parcours de vie des sans domicile, uniquement des francophones pour des raisons évidentes (donc 66000 adultes). 43 % d'entre eux déclarent n'avoir jamais vécu trois mois de suite dans un logement indépendant, comme propriétaires ou locataires. Pour ceux qui ont perdu leur logement, c'est pour des raisons familiales dans 35 % des cas,

des raisons financières dans 30 % des cas, les deux dans 5 % des cas (d'après leurs déclarations). Le quart des sans-domicile nés en France ont été placés en famille d'accueil ou en foyer dans leur enfance.

Source: France, portrait social 2014, INSEE

34000 emplois en moins au 3ème trimestre

Au total, sur l'année 2014, le secteur marchand (c'est-à-dire sans compter le public) devrait perdre 22.000 emplois, après 53.000 en 2013. Sur les 34000 suppressions d'emplois de ce dernier trimestre, 22.900 concernent l'interim. La baisse du nombre d'emplois concerne tous les secteurs y compris le tertiaire.

Source: La Tribune

Et pendant ce temps, les radiations de pôle emploi continuent...

Quelques chiffres bruts qui parlent d'eux même. Les radiations sous Sarkozy: 528600 en 2010, 521100 en 2011. Les radiations sous Hollande: 492000 en 2012, 525800 en 2013. Et pour juillet 2014, on en était déjà à + 20% par rapport à juillet 2013...

Source: le blog de Jean Gadrey sur Alternatives Economiques

Plus d'un tiers des salariés espagnols vivent avec moins de 700 euros par mois

Les salariés espagnols sont 34% à avoir touché l'équivalent du salaire minimum, soit 645 euros par mois selon l'Agence nationale des impôts. En outre, 75% des jeunes âgés de 18 à 25 ans touchent ce salaire ou moins. La proportion est de 59% parmi les salariés étrangers en général. Le taux de chômage s'élevait à 25,73% en 2013. (Source: La Tribune)

Un quart de précaires chez les ouvriers non-qualifiés

12 % des emplois salariés sont assortis de contrats précaires (données Insee 2013), si l'on met bout-à-bout l'interim, les contrats à durée déterminée et les contrats aidés, sans inclure l'apprentissage. Cette moyenne cache des écarts énormes. On compte 6 % de précaires parmi les cadres supérieurs, chiffre gonflé par une partie favorisée de contractuels de la fonction publique (notamment dans les collectivités locales) qui occupent des postes dont les contrats sont renouvelés régulièrement. Au sein des classes moyennes (les professions intermédiaires), le taux de précarité monte à 9 %, il atteint 12 % chez les employés et 14 % chez les ouvriers. Les ouvriers non-qualifiés comptent un quart de précaires, quatre fois plus que chez les cadres et deux fois plus que chez les employés. Au total, les deux tiers des 2,7 millions de salariés précaires sont des ouvriers et des employés. Les CDD représentent maintenant 84% des contrats d'embauche.

Source: Centre d'Observation de la société

Etre syndiqué un frein à la carrière

La Dares (ministère du travail) a publié une étude sur les représentants du personnel en France. Toutes choses égales par ailleurs, un salarié qui a un mandat syndical ou représentatif a 40% de chances en moins de voir son salaire évoluer dans les 12 prochains mois par rapport à un salarié qui n'a pas de mandat. Comme si cela ne suffisait pas, il a par ailleurs 20% de chance de moins d'avoir obtenu une promotion au cours des trois dernières années écoulées. Il y aurait 767.000 mandats dont 1/3 de représentants du personnel, et 22% d'élus au C.E. Un peu plus de la moitié des représentants des personnels sont syndiqués (56%).

Source: Le Figaro!

Logement social

Il y a 482000 logements sociaux supplémentaires en 10 ans. Rappelons que l'objectif officiel du gouvernement est de construire 150000 logements sociaux supplémentaires par an, trois fois plus donc. En fait, les 482000 nouveaux logements sociaux sont le résultat de réhabilitations, de constructions et de... destructions (lorsqu'on détruit des barres par exemple). Il y a différents types de logements sociaux, et ceux prévus pour les ménages les plus modestes (logements très sociaux) sont très minoritaires. Les logements sociaux deviennent donc toujours plus difficilement accessibles pour les plus pauvres. Si les loyers y restent moins élevés, ils ont plus augmenté en pourcentage que les loyers du privé. Entre 1989 et 2011, l'indice des loyers du parc social a progressé de 84% selon l'Insee, soit six points de plus que l'augmentation moyenne des loyers des logements du secteur privé.

Source: Observatoire des inégalités

Un TAFTA en cours de négociation avec l'Asie

Un accord commercial du même type est en cours de négociation entre l'Union Européenne et Singapour. Je ne peux rien vous en dire de plus, je ne le sais que par un plaidoyer vibrant en sa faveur par Hervé Guyader, avocat au Barreau de Paris, président du Comité Français pour le Droit du Commerce International. Citons le directement: «Peut-être que, finalement, les militants altermondialistes et autres néo communistes post soviétiques tellement occupés à dénoncer le Grand Capital américain, en oubliant d'autres terrains de négociation et peuvent ainsi les laisser se dérouler sereinement.» On ne saurait être plus clair...

Source: La Tribune, 6 novembre 2014